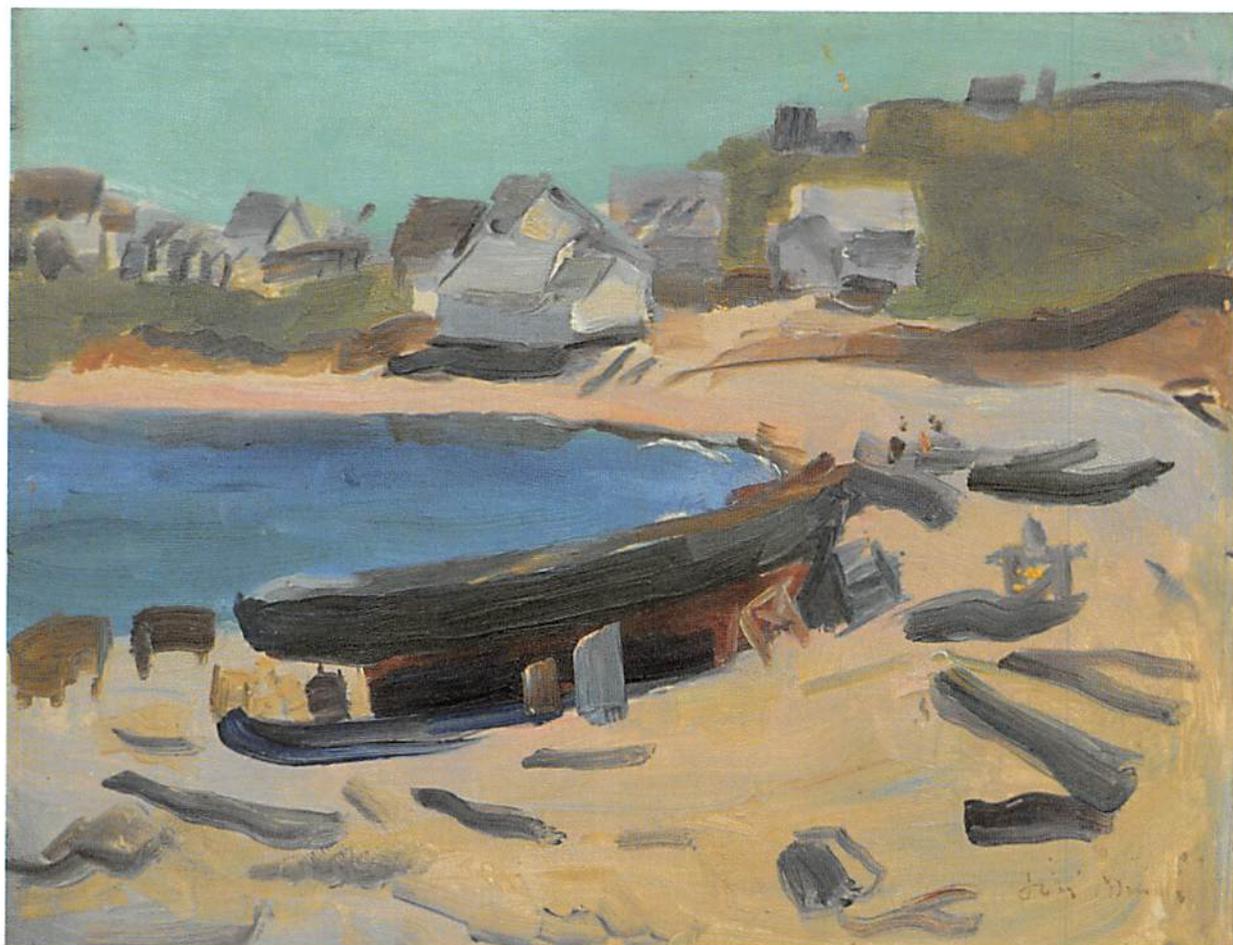


LA 92

CHARLEVOIX

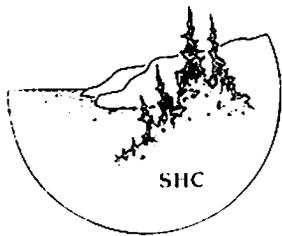
Revue de la Société d'histoire de Charlevoix

Numéro 17, Novembre 1993



LES PERSONNAGES DU «TEMPS D'UNE PAIX»

CAP-À-L'AIGLE



La Société d'histoire de Charlevoix

*Le sigle évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par
Mgr Félix-Antoine Savard: la mer, la montagne et la forêt.*

MEMBRES BIENFAITEURS À VIE (500 \$ ET PLUS)

Jean-Pierre Bouchard et Jacqueline Cimon	M.R.C. de Charlevoix
La Ville de Baie-Saint-Paul	Les Petites Franciscaines de Marie
La Ville de Clermont	André P. Plamondon
Donohue inc.	Charles-Eugène Rochette
Fondation René-Richard	Rita Simard - Smookler

MEMBRES BIENFAITEURS (100 \$ À 499 \$)

Auberge La Pinsonnière	Yvon Fortin	Jean Mathieu
Simone Clarke	André Jacob	France A. Richard
Antoine Desgagné	Paul-X. Laberge	Jean-Joseph Simard
Jean Des Gagniers	Ghislaine et Claude Le Sauteur	Succession Jean-Paul Lemieux
René et Micheline Cayer	Georges L'Espérance	Yolande Simard - Perreault

MEMBRES DE SOUTIEN (40 \$ À 99 \$)

Martial Asselin	Yolande Dembowski	Micheline Hudon	J.-Patrick Sullivan
Auberge La Grande Maison	Gérard Doyon	Raymond Labbé	Denise D. Terrault
Beattie Benny et Gita	Candide Dufour	Guy Lamarre	Manon Thibeault
Julie Tremblay-Bélanger	Monique et Jean Dumas	Pierre Langelier	Francis A. Tremblay
Madeleine Bergeron	Louis-Philippe Fillion	J.-Raymond Larouche	Guy Tremblay
Wilbrod Bhérier	Pierre Fortin	Sylvie Morency	Marie-Aimée Tremblay
Bruno Blackburn	Bertrand Fournier	M.R.C. Charlevoix-Est	Marie-Anna Tremblay
Charles-E. Bolduc	Évelyn Fournier-Labbé	J. Denis et Marthe Paquet	Robert Trudeau
Marthe et Philippe Bolduc	Geneviève Gagné	Pierre Pépin	Gilles Turcotte
Joachim Bouchard	J. Dominique Gauthier	Yvon Racine	Lucie Vanier-Vincent
Léonce Brassard	Léonard et Aurore Gauthier	Marcel Richard	Bernadette Veilleux
Paul Cayer	Serge Gauthier	C.N. Shanley	Denis Zaccardelli
Victor Cayer	Yvon Gauthier	Marcelle et Georges E. Simard	
Corporation municipale de Paroisse Baie-Saint-Paul	Jasmine Gilbert	Raoul Simard	
	Herman Gilbert		

CHARLEVOIX

N° 17, novembre 1993, 7,50 \$ l'exemplaire

Conseil d'administration

Société d'histoire de Charlevoix:

Serge Gauthier, président
Rosaire Tremblay, vice-président
Jean Dumas, secrétaire
Jacques Barnard, adm.
Gilles Bergevin, adm.
Micheline Cayer, adm.
Paul-X. Laberge, adm.
Michel Simard, adm.
Paul Trottier, adm.

Comité de rédaction:

Serge Gauthier
Rosaire Tremblay

Collaborateurs:

Évelyn Fournier-Labbé
Claude Frappier
Louis Pelletier
Diane Perron-Boulianne
L'abbé Jean-Paul-Médéric Tremblay

Un merci particulier s'adresse à:

— La Compagnie Donohue inc.
— Le député Daniel Bradet
— La Ville de Baie-Saint-Paul

Politique rédactionnelle:

La politique rédactionnelle de la revue *Charlevoix* a été définie dans le vol. 1 n° 1, de juin 1985, en page 3.

Adresses:

Société d'histoire de Charlevoix
2, place de l'Église, C.P. 1438
Baie-Saint-Paul (Québec) G0A 1B0
(418) 435-6864

50, rue Lapointe, C.P. 748
Clermont (Québec)
(418) 439-2903

La Société d'histoire de Charlevoix dispose d'un Centre d'archives régional.

Abonnement:

L'abonnement à la revue *Charlevoix* est de 20 \$ par année et permet de devenir membre de la Société d'histoire de Charlevoix.

La revue *Charlevoix* est composée, montée et imprimée par:

Les Impressions Charlevoix Offset inc.
42, route 362, C.P. 1703
Baie-Saint-Paul (Québec) G0A 1B0
(418) 435-2869

Révision et correction: Claude Frappier

Dépôt légal - 4^e trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0829-2183

Pages couvertures:

Oeuvre de la page avant: Jori Smith.
Baie-Sainte-Catherine, c. 1930
Huile sur carton, 24,3 × 18,2 cm
Collection privée.

Oeuvre de la page arrière:
Yvonne Bolduc (1905-1983)
La Mare (Baie-Saint-Paul), c. 1935
Huile sur carton, 26 × 38 cm
Bas-relief en bois peint
Collection privée

Présentation

Les lecteurs de la revue *Charlevoix* ont pu constater que le comité de rédaction avait retenu un thème unique pour trois des quatre numéros publiés depuis 1991. Il y eut d'abord le numéro 13, en décembre 1991, sur l'histoire de la Ville de Baie-Saint-Paul, puis en juin 1992, un numéro consacré à l'artiste Clarence Gagnon, qui coïncidait avec la rétrospective présentée au Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul. Dans les deux cas, le succès de vente fut tel qu'il a fallu procéder à un deuxième tirage afin de répondre à la demande du public.

Plus tard, en novembre de la même année, nous vous proposons un premier numéro double comprenant les monographies de Saint-Iréné, Grands-Fonds et Petite-Rivière-Saint-François. Cette dernière, grâce à l'appui du milieu, a été produite en tiré à part pour les collectionneurs. Finalement, en juin dernier, la revue *Charlevoix* rendait hommage au regretté artiste-peintre René Richard. Là encore, un succès de premier ordre, le numéro est pratiquement épuisé, avant même que ne débute l'exposition rétrospective au Centre d'exposition, laquelle se déroule du 9 octobre 1993 au 30 janvier 1994.

Avec le recul, nous avons constaté deux choses: d'abord, il est plus facile de trouver du financement de prestige pour les numéros thématiques; ensuite ils se vendent très facilement. En effet, les trois numéros à sujet unique ont été épuisés dans les semaines qui ont suivi leur parution.

Bien sûr, il n'est pas dans notre intention d'en faire une politique éditoriale, mais très certainement nous publierons à nouveau des numéros à thème unique, aussi vous laisse-t-on prévoir une synthèse sur l'île aux Coudres.

Donc, la revue *Charlevoix* conserve son objectif premier, soit de faire connaître l'histoire régionale et le présent numéro nous ramène dans cette voie. D'abord, le président Serge Gauthier nous propose une réflexion sur les personnages les plus connus du téléroman «Le temps d'une paix». Puis l'abbé Jean-Paul-Médéric Tremblay nous rappelle la présence à Baie-Saint-Paul des Équipiers de Saint-Michel et, dans un texte substantiel et fort bien documenté, monsieur Louis Pelletier nous fait découvrir le cap à l'Aigle. Le présent numéro laisse aussi une place, pour une septième fois, aux souvenirs de madame Évelyn Fournier-Labbé qui nous parle de l'École jaune de Clermont et madame Diane Perron-Boulianne, de Baie-Sainte-Catherine, nous parle de ses souvenirs reliés au fleuve et à la pêche. La chronique du livre complète ce numéro.

Enfin je voudrais remercier ceux dont le soutien financier nous permet de vous offrir cette revue de qualité, notamment la Ville de Baie-Saint-Paul, le député de Charlevoix Daniel Bradet et la Compagnie Donohue inc.

Je vous souhaite une bonne lecture.

ROSAIRE TREMBLAY,
Vice-président et directeur de la revue *Charlevoix*.

Sommaire

Sept personnages du «Temps d'un paix» et l'histoire de Charlevoix	/ 2
Les Miquelots du Cap-aux-Corbeaux	/ 8
Un cap qui se déplace: le cap à l'Aigle	/ 12
Le fleuve et moi	/ 21
Connaissez-vous la vieille école ?	/ 22
Chronique du livre	/ 24 à 27

Sept personnages du «Temps d'une paix» et l'histoire de Charlevoix

par SERGE GAUTHIER

Il n'est pas arrivé souvent qu'un téléroman soit si clairement identifié à une région comme «Le temps d'une paix» l'a été à Charlevoix. Un seul autre exemple peut paraître similaire, soit celui des «Belles histoires des pays d'en haut» avec les Laurentides. En principe, ce phénomène étonnant ne semble pas avoir été planifié de façon volontaire. L'on pourrait ainsi croire qu'il découle d'une utilisation mercantile des retombées de cette émission populaire par les responsables de l'industrie touristique de Charlevoix. Pourtant, même si en principe ils ne venaient chercher en Charlevoix qu'un fond d'images pittoresques pour leur téléroman, les concepteurs du «Temps d'une paix» n'étaient pas sans connaître le caractère quasi légendaire que possède Charlevoix auprès d'un public québécois majoritairement urbain.

De fait, l'auteur du «Temps d'une paix» paraît avoir pris le temps de se documenter au sujet de l'histoire de Charlevoix. De nombreuses situations mais aussi des personnages de son récit font référence à certains éléments du passé charlevoisien. Il faut donc déceler une intention volontaire d'évoquer le vécu charlevoisien. Toutefois, cette volonté n'a rien de prépondérant, la plupart du temps elle n'est même pas explicite et il convient d'y percevoir surtout une recherche d'authenticité qui ne peut être cependant le fruit du hasard.

Il faut rappeler que «Le temps d'une paix» trace avant tout l'histoire du Québec d'entre les deux guerres et couvre une période allant d'environ 1918 à 1939. Son propos n'est donc pas de raconter l'histoire de Charlevoix qui ne s'impose jamais que de façon accessoire ou complémentaire. Néanmoins, il importe sûrement de bien saisir que la perception traditionnelle de Charlevoix a été largement folklorisée. Il ne faut donc pas se surprendre que les références à Charlevoix dans «Le temps d'une paix» soient empreintes de ce point de vue ambiant.

L'on peut affirmer que l'image traditionnelle de Charlevoix découle d'une conception dont l'émergence provient d'universitaires urbains. Elle est notamment le fruit de l'abondante production littéraire de l'anthropologue Marius Barbeau venu étudier les traditions folkloriques de Charlevoix à partir de 1916. Elle fut entretenue dans la foulée des archives de folklore de l'Université Laval dont un des fondateurs, Mgr Félix-Antoine Savard, fut un chantre incessant des vertus remarquables de la culture ancienne de Charlevoix. Ce discours fut aussi largement diffusé dans les brochures touristiques rattachées à la région charlevoisienne.

C'est ainsi que Charlevoix est présenté comme un milieu conservateur où les choses bougent lentement, où la culture française en terre d'Amérique y est maintenue presque sans altération, où les valeurs d'un Québec d'hier paraissent préservées dans une sorte de bastion quasi providentiel. Ce Charlevoix que l'on consacre presque comme un lieu d'immobilisme est déjà entrevu comme une terre de paix. L'élite canadienne-française la visite avec respect grâce à la célèbre croisière des bateaux blancs de la Canada Steamship Lines jusqu'en 1965. Elle y fait un arrêt obligatoire au prestigieux Manoir Richelieu de Pointeau-Pic, mais reste peu en contact avec la population du Charlevoix profond qui n'est pas invitée en ce lieu idyllique. Une relation marchande s'établit pourtant entre les collectionneurs d'art alléchés par les études en culture matérielle de Marius Barbeau notamment et la population locale qui se voit progressivement conviée à céder pour quelques dollars son vieil héritage traditionnel. L'essentiel du mobilier domestique régional disparaît ainsi de façon irréparable vers les centres urbains, un peu à la manière des fils et filles de Charlevoix qui quittent leurs terres ancestrales, happés par l'industrialisation et les promesses incertaines de la ville.

Ce cadre de pensée transparait sans

cesse dans les nombreux documents écrits existant sur l'histoire de Charlevoix. Il n'est que logique que les concepteurs du «Temps d'une paix» se soient inscrits — sans doute de façon involontaire — dans le courant qui n'est autre qu'une appropriation d'une culture régionale par le monde urbain. Comme il n'existe encore que peu d'autres modèles en ce domaine, il ne faut sûrement pas leur en tenir grief et encore moins dévaloriser leur travail de façon sommaire. Il faut toutefois prendre note de ce contexte qui influence cette oeuvre télévisuelle comme elle a influencé de nombreuses créations artistiques et littéraires avant et après elle.

Convenons bien que le but de cet article n'a rien d'un règlement de comptes avec le passé. Notre projet est plutôt d'apprécier le travail d'intégration de l'histoire charlevoisienne qu'a pu réaliser l'auteur du «Temps d'une paix» tout au long de cette série télévisée. Pour ce faire, nous avons choisi sept personnages qui semblent rejoindre de façon précise des aspects fondamentaux de l'histoire charlevoisienne. De toute évidence, la couleur pittoresque de ces personnages favorise sans doute une approche plus humaine dans le cadre d'une analyse dont la portée globale peut questionner la vision habituelle de Charlevoix, voire de l'ensemble du Québec rural par le monde urbain. À ce titre, cette entreprise en apparence aventureuse pourra peut-être aider à la mise en oeuvre d'un véritable discours régional enraciné dans un projet historiographique qui s'insérera dans le milieu lui-même plutôt que de s'imposer d'ailleurs.

**JOSEPH-ARTHUR
L'ORGANISATEUR POLITIQUE ET
ALEXANDRINE LA SUFFRAGETTE:
L'ASPECT POLITIQUE**

Les deux figures retenues ici ne sont pas d'une égale portée dans l'intrigue globale du «Temps d'une paix». Il est clair que Joseph-Arthur, paysan presque

mythique, constitue un pilier fondamental de l'émission. Son statut d'organisateur politique n'est qu'un aspect somme toute limité de son personnage. Il nous paraît pourtant comme l'un des plus spécifiques en regard de l'histoire charlevoisienne.

Par contre, Alexandrine reste une présence plus secondaire dans l'émission. Son implication à titre de suffragette marque sa volonté de réformer un ordre ancien qui lui pèse. Il ne s'agit pas de la seule de ses revendications. Elle constitue cependant sa prise de position la plus éclatante et ce, sur l'ensemble du déroulement de la série.

Distants en apparence, ces deux personnages s'interpellent pourtant au niveau politique. Alors que Joseph-Arthur subit irrésistiblement le changement, Alexandrine souhaite plutôt le provoquer. Ils forment l'un et l'autre les deux côtés d'une même médaille où se trouvent inlassablement opposés l'ordre ancien et le nouveau. Joseph-Arthur fait partie du monde d'hier même s'il s'adapte assez bien à l'évolution, alors qu'Alexandrine s'inscrit dans celui qui vient même si elle reste attachée d'une certaine façon au passé. Ces deux personnages se rejoignent donc. Leur engagement politique traduit à la fois leur origine sociale, leur niveau culturel, leurs motivations personnelles profondes. Alexandrine et Joseph-Arthur évoquent ainsi par leurs prises de position politiques deux attitudes de fond qui ont marqué irrémédiablement l'histoire de la région de Charlevoix. Ainsi Joseph-Arthur traduit assez bien le comportement traditionnel du paysan charlevoisien face à la politique. Il y voit une sorte de jeu occasionnel qui décide périodiquement de ceux qui seront ou non en position de pouvoir et ce pour quatre années. L'élection constitue l'onde de choc éphémère qui conduit à un chaos somme toute épisodique. Elle décide des vainqueurs et des vaincus, mais l'ordre villageois reprend vite sa place après le scrutin. Il est assez éclairant de constater qu'à l'intérieur du «Temps d'une paix» les candidats des grands partis sont presque totalement occultés. À la limite, la lutte du pouvoir se fait davantage entre Joseph-Arthur et son éternel opposant Siméon Desrosiers. Il s'agit bien là d'une réalité très rurale qui démontre que les enjeux politiques y sont surtout locaux et que les grands débats nationaux n'y soulèvent que peu de fièvre.

Il faut dire que les préoccupations

politiques de Joseph-Arthur traduisent surtout une volonté de demeurer le paysan respecté, aisé et influent qu'il est devenu. Il s'intéresse davantage au bon patronage local, à la politique traditionnelle des bouts de chemin, qu'aux grandes idées. À l'évidence, il cherche davantage à conserver son statut et son réseau d'influence qu'à traduire une action politique cohérente dans le milieu. Il faut peut-être constater qu'à l'époque de Joseph-Arthur, les régions rurales détenaient encore une bonne écoute auprès des officines gouvernementales. Le Québec se targuait toujours d'être une société surtout rurale. Si cette influence souterraine a existé, elle n'a guère favorisé l'existence et l'épanouissement du monde rural, car la vie politique du temps ressemblait plus à un vaste réseau de compromissions qu'à un projet de société, qu'il soit régional ou national.

En ce sens, Joseph-Arthur rejoint nombre d'organiseurs politiques de Charlevoix et d'ailleurs au Québec. Pourtant, il faut noter que certaines pointes de l'intrigue politique du «Temps d'une paix» laissent présager une bonne connaissance de l'histoire régionale. En effet, Charlevoix fut le théâtre de quelques querelles politiques d'envergure. Il paraît clair que le tempérament politique local était plutôt bouillant. L'on signale même un procès retentissant dans les années 1870 où l'on discuta de l'influence indue de l'Église catholique sur une élection qui fut finalement annulée. Ce fait n'est pas isolé et il nous incite à penser que la superbe confrontation entre le rouge Joseph-Arthur et le bleu Siméon Desrosiers s'est multipliée dans l'ensemble des paroisses de Charlevoix avec beaucoup de vigueur et ce, jusqu'à une époque assez récente.

Les desseins politiques d'Alexandrine Fournier semblent moins pragmatiques. Elle paraît vouloir entreprendre une discussion au niveau des idées. Elle provient d'un milieu social où la discussion intellectuelle est courante. Celle-ci n'est cependant pas recommandée aux femmes et l'on peut considérer Alexandrine comme étant une féministe. Pourtant son effort de remise en question semble surtout une révolte contre l'esprit rétrograde de son père le notaire Fournier. Ce dernier se rattache d'ailleurs plus à l'ancien monde dans lequel se retrouve aussi Joseph-Arthur, à la différence que le notaire croit fermement qu'il faut maintenir les acquis du passé à tout prix. Il n'est donc pas étonnant que les idées

progressistes d'Alexandrine soient présentées au fil des émissions plus comme un moyen d'émancipation face à son père qu'à un véritable engagement politique de fond. Le débat se place donc totalement à une échelle individuelle: Alexandrine ne devient jamais une «passionaria» soucieuse du mieux-être collectif.

De toute évidence il est frappant de constater jusqu'à quel point l'image d'Alexandrine du «Temps d'une paix» évoque en plusieurs points celle de madame Thérèse Casgrain. Villégiatrice en Charlevoix, fille d'une riche bourgeois montréalais et plus tard épouse d'un homme politique fédéral, la sénatrice Casgrain s'est faite la porte-parole des femmes québécoises soucieuses d'obtenir le droit de vote. Bien sûr, Alexandrine Fournier ne parvient pas à s'établir socialement comme Thérèse Casgrain et reste plutôt marginale au sein de sa propre société. Il serait toutefois étonnant que l'auteur du «Temps d'une paix» n'ait pas tenu compte de l'existence historique de Thérèse Casgrain et d'autres suffragettes au moment de créer Alexandrine Fournier qui incarne clairement au sein du téléroman une réalité historique connue.

Pour être totalement juste il importe toutefois de noter que le débat du droit de vote des femmes du Québec est demeuré plus une préoccupation des femmes de l'élite québécoise que de celles du peuple. Ce fait ne veut pas dire que les femmes issues du milieu populaire se désintéressaient de cette question, mais plutôt qu'il ne pouvait s'agir pour elles que d'une question plus secondaire dans leur lutte quotidienne pour la survie. En ce sens, l'engagement d'Alexandrine Fournier traduit essentiellement sa position sociale plutôt élevée. De même, tout au long de la série, Alexandrine tisse peu de liens concrets avec le milieu charlevoisien. Ce fait la rapproche encore de la figure historique de la regrettée sénatrice Thérèse Casgrain qui, bien qu'admiration grandement par les gens de Charlevoix, ne fut jamais très proche de leurs préoccupations de tous les jours.

Il va de soi que ni Joseph-Arthur ni Alexandrine ne touchent précisément le plus grave problème politique de la région de Charlevoix qui est bien son sous-développement sur le plan économique. Les questions de pauvreté ne sont d'ailleurs abordées que de façon secondaire dans l'ensemble de la série

du «Temps d'une paix», bien qu'elles constituent une préoccupation constante de la population du temps. Encore là, il est difficile de reprocher cela à l'auteur puisqu'un téléroman est avant tout une oeuvre de divertissement. Il aurait toutefois été plausible que les personnages d'Alexandrine et de Joseph-Arthur traduisent un engagement politique qui les rapproche davantage de ce vécu régional et même national si l'on pense à la crise économique des années 30. Leurs préoccupations n'atteignent cependant pas ce champ pourtant vital et qui aurait pu éclairer davantage sur les conditions de vie concrètes du peuple de cette époque. La politique est donc réduite à sa plus élémentaire expression dans «Le temps d'un paix»; l'on se prend à rêver d'un discours politique plus collectif de Joseph-Arthur ou d'Alexandrine qui aurait comporté un engagement social explicite. Les sujets fort pertinents abordés durant «Le temps d'une paix» auraient certes pris une teinte de réalisme fort valable qui ne sied sans doute pas à une oeuvre écrite pour la télévision et où il y a peu de place pour l'approfondissement des idées. Pourtant l'ébauche politique présente dans «Le temps d'un paix» y aurait pris une envergure sûrement passionnante pour les téléspectateurs. Peut-être doit-on déplorer le mandat limité des téléromans diffusés sur nos ondes où l'aspect politique est presque toujours dissimulé, amoindri et bien encadré dans une discussion limitée qui ne débouche presque jamais sur l'engagement. À cause de cela, on manque assurément de susciter une conscientisation politique utile des auditeurs de ces oeuvres télévisuelles qui possèdent pourtant une influence non négligeable et qui pourraient être utilisées à bon escient dans une entreprise globale d'éducation populaire.

TI-COUNE ET L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

Le personnage de Ti-Coune peut sembler anodin à l'intérieur de l'intrigue du téléroman «Le temps d'un paix». Sa présence n'est toutefois pas due au hasard et Ti-Coune s'inscrit bien dans une tradition d'accueil des personnes handicapées mentales qui fait partie de l'histoire de Charlevoix.

En effet, l'existence de l'hospice Sainte-Anne situé à Baie-Saint-Paul constitue un fait historique d'importance dans le milieu charlevoisien. Cet établisse-

ment consacré aux soins des personnes handicapées mentales a été fondé en 1889 par l'abbé Ambroise-Martial Fafard alors curé de l'endroit. Il a ensuite été sous la responsabilité des Petites Franciscaines de Marie jusqu'au début des années 1970 où il devient la propriété du gouvernement provincial. Avec le temps, l'hospice Sainte-Anne se transforme en hôpital général et il porte aujourd'hui le nom de Centre hospitalier de Charlevoix. Son mandat auprès des personnes handicapées mentales reste cependant le même et cette vocation s'impose toujours comme un élément majeur du rôle social de cet établissement.

Il paraît donc réaliste que Rose-Anna héberge chez elle un handicapé mental. De fait, il était courant que les responsables de l'hospice Sainte-Anne confient à des particuliers le soin de quelques-uns de leurs bénéficiaires. Toutefois, en ce qui concerne Rose-Anna, celle-ci n'obtient pas la garde de Ti-Coune par le biais d'un quelconque hôpital, mais plutôt grâce à l'entremise du curé de la paroisse. Il est impossible de dire précisément si Ti-Coune a résidé à un moment ou l'autre dans une institution quelconque puisque l'auteur ne l'affirme pas clairement. Mais comme les curés sont inmanquablement en lien avec les communautés religieuses responsables des hospices, cette situation aurait été certainement possible.

De toute façon, il paraît certain que l'auteur du «Temps d'une paix» connaissait la tradition d'accueil des handicapés mentaux liée à l'histoire de Charlevoix et ce, au moment de créer le personnage de Ti-Coune. En effet, la réputation presque légendaire de l'hospice Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul a dépassé largement les limites de la région. Il était fréquent que des personnes de la ville y fassent séjourner de façon permanente des membres de leur famille, adultes ou enfants, atteintes de maladies mentales et que l'on souhaitait ainsi mettre à l'abri du jugement social. Cette façon de faire n'a rien d'exceptionnel et il semble crédible que monsieur Savary agisse de la sorte en éloignant Ti-Coune dans le but de lui permettre de connaître une vie paisible et retirée à la campagne. Pour monsieur Savary comme pour nombre de Québécois du temps, la région de Charlevoix est reconnue comme une terre d'accueil pour les personnes handicapées mentales.

Il est heureux que l'auteur du «Temps

d'une paix» illustre par la création du personnage de Ti-Coune, une des facettes les plus émouvantes de l'histoire de Charlevoix. En effet, à une époque encore assez récente, la maladie mentale demeurait un sujet tabou dans beaucoup de milieux. En Charlevoix cependant, l'on expérimentait plutôt, par la force des choses, des attitudes qui favorisaient une meilleure intégration des handicapés mentaux. Les motifs premiers de cet engagement n'étaient parfois qu'un certain intérêt financier et l'auteur du «Temps d'une paix» ne cache pas les avantages pécuniaires que retire Rose-Anna de la garde de Ti-Coune. Il n'en demeure pas moins que ce geste dénote une ouverture d'esprit remarquable à une époque où la maladie mentale suscitait la peur et l'inquiétude chez le plus grand nombre.

Bien sûr, les méthodes parfois fortes qu'utilise Rose-Anna pour réprimander Ti-Coune peuvent apparaître aujourd'hui primaires, mais elles sont toutefois bien plus douces que ce qui était alors d'usage courant dans les établissements du temps. Il faut découvrir en cela une intention d'humaniser la perception habituelle rattachée aux personnes handicapées mentales et cet effort de l'auteur du «Temps d'une paix» ne peut être passé sous silence.

Le personnage de Ti-Coune est donc fort enraciné historiquement dans Charlevoix. Il faut d'ailleurs noter qu'il s'agit d'un des personnages qui a le plus touché la population charlevoisienne en tant que tel et ce, de façon assez durable. Ainsi le comédien qui incarnait Ti-Coune reste très populaire dans le milieu au point qu'il revient fréquemment y faire du théâtre d'été et il mise explicitement dans sa publicité sur le fait qu'il a joué ce personnage dans «Le temps d'une paix». L'on peut donc penser que l'auteur de ce téléroman a fait vibrer une corde sensible de la réalité charlevoisienne en mettant en scène Ti-Coune, car il a fait appel à un aspect concret de leur histoire. Il a su aussi rejoindre l'ensemble du public québécois en décrivant une réalité historique sans doute connue, mais qui reste peu présente dans les oeuvres littéraires ou télévisuelles au Québec. En imaginant Ti-Coune, l'auteur du «Temps d'une paix» a donc fait une oeuvre sociale en faveur de l'intégration des handicapés mentaux, mais il a aussi illustré avec justesse l'apport du milieu charlevoisien face à cette réalité qui s'inscrit dans la trame même de son histoire.

VALÉRIEN LE PEINTRE POPULAIRE

L'auteur du «Temps d'une paix» possède une formation artistique. Il est peintre et son intérêt pour ce domaine est manifeste. Il ne paraît donc pas surprenant qu'il présente à l'intérieur de son téléroman des éléments qui font référence à une certaine création artistique présente dans Charlevoix.

Ce mouvement artistique charlevoisien possède deux formes. La première provient de l'extérieur de la région et apparaît suite à l'installation du peintre Clarence Gagnon à Baie-Saint-Paul. Celui-ci invite des membres du Groupe des Sept avec qui il est en lien à venir peindre dans Charlevoix. Ces derniers sont surtout des peintres-paysagistes d'origine canadienne-anglaise. À la suite de Clarence Gagnon, ils découvrent avec ravissement la beauté du paysage charlevoisien et la luminosité exceptionnelle qu'on y retrouve. Ces peintres sont grandement responsables de la place particulière qu'occupe la région de Charlevoix dans l'histoire de l'art canadien.

Presque en parallèle avec ce mouvement, des gens de Charlevoix se mettent à peindre. Il s'agit de peintres qualifiés de populaires ou naïfs qui ne possèdent pas de formation artistique. Leur création répond particulièrement bien aux désirs des touristes de passage en Charlevoix qui sont heureux de se procurer des scènes pittoresques qui illustrent le plus souvent les coutumes et les habitudes de vie du milieu. Certains de ces peintres populaires de Charlevoix atteignent une bonne renommée comme: Yvonne Bolduc de Baie-Saint-Paul, Georges-Édouard Tremblay, originaire du même endroit, mais dont les tapis crochetés conçus à partir de ses tableaux se vendaient surtout à Pointe-au-Pic, Robert Cauchon de Clermont. Un remarquable film produit par l'Office national du film dans les années 1940 et réalisé par Jean Palardy décrit d'ailleurs ce phénomène artistique.

Le personnage de Valérien Lavoie s'inscrit bien dans ce dernier courant lorsqu'il devient provisoirement un peintre populaire. À la vérité, il ne s'agit que d'une particularité fort limitée de la personnalité de celui-ci. Plutôt instable, de nature rebelle, ce fils indigne de Joseph-Arthur a refusé d'aller à la guerre. Son attitude, face à sa création artistique, ressemble beaucoup à celle de certains peintres populaires de Charlevoix peu soucieux de la mise en marché de leurs

oeuvres. En fait, ce talent de Valérien ne devient important pour lui que parce que l'épouse du notaire Fournier s'y intéresse. Il en est ainsi d'ailleurs pour l'ensemble du mouvement des peintres populaires de Charlevoix qui prend une certaine ampleur surtout à cause de la présence de touristes ou d'estivants dans le milieu qui encouragent cette création.

Compte tenu de sa formation artistique, l'auteur du «Temps d'une paix» a dû être fortement tenté par l'idée d'aborder cette question à l'intérieur de son téléroman. Il ne lui accorde toutefois qu'une place modeste et qui s'éteint sitôt que l'intérêt protecteur de madame Fournier envers Valérien s'amenuise. Celui-ci peint surtout dans le but d'attirer l'attention de la belle et mystérieuse estivante un peu comme l'ensemble des peintres populaires de Charlevoix dont la création artistique n'existe surtout qu'en fonction du regard des touristes et estivants. L'auteur du «Temps d'une paix» semble avoir bien compris cela et il glisse avec beaucoup de justesse cette insertion artistique dans l'intrigue de son téléroman comme pour illustrer discrètement cette page intéressante de l'histoire de Charlevoix.

JULIETTE ET RAOUL SAVARY: LE CONTACT ENTRE LES VILLÉGIATEURS ET LA POPULATION CHARLEVOISIENNE

Le tourisme et la villégiature en Charlevoix constituent des phénomènes sociaux déjà anciens. L'établissement d'hôtels dans la région de Pointe-au-Pic remonte ainsi au milieu du 19^e siècle. Dans la même foulée, la construction de villas pour estivants surtout anglophones sur le boulevard des Falaises dans la même localité s'effectue aussi au cours de cette période. La population charlevoisienne est ainsi amenée à travailler dans ces hôtels et ces villas. Elle y occupe le plus souvent des fonctions de ménagères ou de bonnes pour les femmes et de jardiniers dans le cas des hommes. Il s'agit d'un contact régulier avec une population extérieure au milieu, mais où, somme toute, les échanges réels restent limités.

En effet, beaucoup de traits culturels séparent les Charlevoisiens des estivants anglophones. Outre la barrière linguistique, il faut aussi noter la différence de religion qui n'est pas un détail sans importance à l'époque. Ainsi, l'on peut dire que les estivants anglophones et

les gens de Charlevoix vivaient plutôt en parallèle et ce, pour une courte période d'environ deux mois par année. À ce titre, il faudrait donc éviter de trop accentuer l'ampleur de ce phénomène très saisonnier sur l'économie et aussi sur l'ensemble de la vie sociale de Charlevoix.

D'autre part, il existe aussi une bourgeoisie canadienne-française qui se rend en villégiature dans Charlevoix. Elle s'installe particulièrement au début du 20^e siècle, en lien notamment avec l'arrivée en Charlevoix de l'homme d'affaires Rodolphe Forget, père de Thérèse Casgrain, député fédéral de Charlevoix et propriétaire d'une somptueuse villa nommée Gil'Mont. Toutefois, cet autre groupe d'estivants possède des villas dans la municipalité de Saint-Irénée surtout. Ce n'est qu'après les années 1970, bien plus tard que la période couverte par «Le temps d'une paix» que l'on retrouve des villégiateurs francophones nombreux sur le boulevard des Falaises, à mesure que les anglophones cessent de s'y rendre et commencent à vendre leurs propriétés. Avant cela, les quelques estivants francophones se sont plutôt regroupés à Saint-Irénée-les-Bains tel qu'on le nommait en ce temps-là en le comparant parfois aux plus remarquables stations balnéaires d'Europe.

Dans ce contexte, il semble bien que la villa du notaire Fournier se serait située plutôt à Saint-Irénée. Ce fait n'est jamais précisé dans l'émission, bien que la résidence retenue pour le tournage se trouve sur le boulevard des Falaises. Ce détail n'est pas sans importance puisque la relation avec des villégiateurs francophones n'est sûrement pas aussi distante qu'avec des anglophones. Cependant, en considérant l'écart important entre les classes sociales à l'époque du «Temps d'une paix», plusieurs développements de l'intrigue paraissent peu réalistes.

Naturellement, il est plausible que Rose-Anna, par l'entremise du curé, trouve un emploi à ses filles chez des estivants. De même, la relation presque amicale entre madame Fournier et Juliette illustre en quelque sorte un contact culturel facile entre elles. Bien sûr, il semble crédible qu'une relation amoureuse se forme entre Juliette et l'officier Raoul Savary et qu'éventuellement un enfant puisse en naître. Toutefois, le mariage éventuel de ces derniers s'impose comme improbable dans le contexte social du temps.

Dans la tradition, bien des rumeurs populaires racontent que quelques jeunes filles de Charlevoix se retrouvèrent enceintes suite à des séjours de travail chez des estivants. Cependant, celles-ci étaient rapidement écartées de leur milieu et devaient aller accoucher en ville. Elles y confiaient leurs enfants à des orphelinats et revenaient ensuite dans la région après un voyage dont les motifs obscurs n'échappaient à personne. Aucune d'entre elles n'aurait songé à un mariage avec le père de ces enfants conçus dans le secret et le péché, selon l'expression habituelle du temps. Si un tel mariage s'était réalisé, il aurait sans doute provoqué un effet presque anarchique sur un milieu social où la population aisée et les gens pauvres se maintenaient rigoureusement à leur place respective.

L'auteur du «Temps d'une paix» souhaitait pourtant mettre en relation ces deux classes sociales et a choisi de réaliser l'impossible en faisant s'épouser Juliette Saint-Cyr et Raoul Savary. Le résultat paraît heureux sur le plan des situations pittoresques qu'il pouvait ainsi multiplier. Grâce à cela, Rose-Anna découvre les richesses de la bonne société bourgeoise de Québec, alors que le notaire Fournier est initié aux charmes rugueux de la vie rurale traditionnelle. L'effet télévisuel est réussi, mais la vérité historique en est absente. Cette liberté constitue un choix de l'auteur qui dans le cadre d'une oeuvre de fiction voulait surtout susciter la dérision et divertir ses téléspectateurs.

Par ailleurs, l'auteur du «Temps d'une paix» reste énigmatique en ce qui concerne les relations subséquentes de Juliette et Raoul Savary. Leur mariage, sans être un échec, n'a rien de très reluisant. Raoul demeure distant avec cette épouse qu'il aime, bien qu'elle prenne peu de place dans sa vie. Juliette, quant à elle, s'émancipe grâce à son élévation sociale. Elle délaisse ainsi son image de petite fille de la campagne et s'impose comme une dame de la bonne société. Cette réussite n'est cependant pas totale: Juliette reste déchirée intérieurement dans ce nouvel univers qui lui demeure étranger. Curieusement, Raoul qui est plutôt froid avec Juliette à la ville, paraît se rapprocher un peu d'elle lorsqu'ils séjournent ensemble en Charlevoix chez Rose-Anna. Mais leurs liens ne manquent pas d'être constamment fragiles, comme si l'auteur du «Temps d'une paix» avait voulu compenser l'aspect irréaliste de la situation en illustrant

fortement les difficultés nombreuses qu'elle engendre.

Par ailleurs, ce mélange de classes sociales à l'intérieur du «Temps d'une paix» s'impose comme un des éléments forts de l'intrigue. Il trouve une certaine résonance dans l'histoire de Charlevoix, même si l'auteur l'a adapté à sa façon. Sans prendre cette intrigue fictive au pied de la lettre, elle révèle néanmoins une connaissance certaine du passé charlevoisien.

ROSE-ANNA LA COLONISATRICE: L'EFFORT DES MOUVEMENTS DE COLONISATION DANS CHARLEVOIX

Charlevoix constitue une région-mère. À partir d'hommes et de femmes provenant de Charlevoix, d'autres régions québécoises ont pu se renforcer ou même voir le jour. Le cas le plus impressionnant reste le Saguenay – Lac-Saint-Jean dont plus de 70 % du peuplement initial provient de Charlevoix. Des Charlevoisiens ont aussi émigré vers Québec, Montréal, la Côte-Nord et l'Abitibi notamment.

Cette question de l'émigration en lien avec le mouvement de colonisation des années 1930 est présente dans «Le temps d'une paix». L'auteur l'aborde plus spécifiquement au cours de la dernière saison alors que Rose-Anna devient un chantre de la colonisation et obtient même une mission gouvernementale en ce domaine. L'effet peut paraître gros, puisqu'il semble douteux que Rose-Anna ait pu s'imposer comme une porte-parole nationale de la colonisation autrement que dans une oeuvre de fiction. Pourtant le problème ici abordé recoupe encore une fois une page connue de l'histoire charlevoisienne.

Dans les faits cependant, les agents colonisateurs étaient plutôt des prêtres. Parmi les plus connus, il faut remarquer Mgr Albert Tessier de Trois-Rivières qui vient dans Charlevoix à quelques reprises pour présenter des films qui vantent la colonisation. Il ne faut pas négliger non plus l'apport de Mgr Félix-Antoine Savard qui occupe un poste de responsable de la colonisation sous l'administration du premier ministre Maurice Duplessis. Essentiellement, ce mouvement colonisateur situé durant la crise économique des années 1930 voulait attirer des cultivateurs des vieilles régions rurales comme Charlevoix,

vers de nouveaux territoires de peuplement et notamment en Abitibi. Si cet élan de colonisation a permis l'émergence de cette nouvelle région québécoise, il n'en a pas moins laissé un goût amer à nombre de Charlevoisiens attirés par ce royaume abitibien qui ne s'avérait en fait qu'une bien pauvre région agricole. Plusieurs de ces Charlevoisiens ont reproché longtemps aux membres du clergé chargés de diffuser cette utopie leur empressément à véhiculer cette triste illusion.

Dans «Le temps d'une paix», Rose-Anna, bien qu'enthousiasmée au préalable par ce mouvement colonisateur, en vient rapidement à s'en détacher. Elle apprend à se conscientiser aux objectifs politiques peu soucieux des gens du peuple qui animent ce beau projet quasi mythique. L'esprit colonisateur de Rose-Anna ne dure pas plus longtemps que le mouvement lui-même, qui ressemble à un feu de paille vite consumé au sein d'une société québécoise déjà fort avancée sur la voie de l'urbanisation.

Encore une fois cet engagement de Rose-Anna révèle une page de l'histoire de Charlevoix qui touche aussi l'ensemble du Québec. L'auteur l'a intégré avec finesse et son propos est juste. Il y démontre un sérieux dans la recherche et un effort de vulgarisation évident. L'ensemble de cette présentation qui fait référence à la colonisation est d'ailleurs présenté de façon fort imagée et permet de découvrir l'histoire de manière originale. Ainsi l'engagement de Rose-Anna dans ce mouvement, bien que peu envisageable sur le plan historique, suscite chez les téléspectateurs un intérêt plus grand, car il implique le personnage principal du téléroman. Il faut ici reconnaître la volonté de l'auteur du «Temps d'une paix» de faire de ce sujet de la colonisation plus qu'un simple à-côté qui ponctue son intrigue, mais un élément prédominant de la dernière saison du téléroman. Il montre en cela son désir de rappeler ce fait historique à un vaste public généralement peu renseigné sur cette épopée colonisatrice qui a fortement marqué Charlevoix comme tout le Québec.

CHARLEVOIX ET «LE TEMPS D'UNE PAIX»: UNE RENCONTRE HISTORIQUE

De nombreux aspects relatifs à l'histoire de Charlevoix se présentent donc dans «Le temps d'une paix». Quelques

personnages évoquent même des figures, des événements, des réalités sociales qui ont marqué le milieu. Il aurait certainement été possible d'en déceler d'autres que ceux qui sont présentés dans ce texte. Nous avons simplement choisi d'en retenir quelques-uns parmi les plus significatifs en vue de les situer historiquement.

Il faut redire que ces aspects de l'histoire de Charlevoix qui se retrouvent dans «Le temps d'une paix» ne dépassent jamais une vision plutôt traditionnelle du passé charlevoisien. L'auteur a travaillé à partir des recherches historiques existantes sur Charlevoix et son mandat n'était pas d'aller plus loin en ce domaine. De toute évidence, «Le temps d'une paix» s'inscrit lui aussi dans la perception de Charlevoix telle qu'elle a été véhiculée à la suite de Maurice Barbeau. Ce téléroman est une création qui s'adresse à un public presque totalement urbain et il possède un point de vue d'urbain situé culturellement comme

tel. «Le temps d'une paix» n'a pas cherché et n'a aucunement souhaité se faire le véhicule de l'histoire de Charlevoix sinon de façon complémentaire et son propos essentiel n'est pas celui-là. Néanmoins sa vision de Charlevoix, bien qu'influencée par celle que les documents historiques racontent, n'est jamais déformée et encore moins faussée. De cela, il faut remercier l'auteur qui n'a pas voulu trahir les caractéristiques originales de la région où il situe son téléroman.

Dans ce contexte, les quelques pointes relatives à l'histoire de Charlevoix dans «Le temps d'une paix» se présentent comme des éléments déclencheurs d'une réflexion historique que l'on peut encore approfondir. De fait, ce téléroman a dépassé nettement son simple mandat de divertissement et prend assurément un caractère éducatif. Sans doute serait-il souhaitable que des maisons d'enseignement retiennent certains épisodes de ce téléroman qui, si on prenait le temps de les intégrer dans une démar-

che éducative un tant soit peu structurée, pourraient être une façon adéquate de faire découvrir l'histoire régionale et nationale aux jeunes du Québec d'une manière agréable en notre ère où la télévision s'impose partout.

Charlevoix et «Le temps d'une paix» se sont rencontrés et cela fait partie de l'histoire. Ils ne pourront se séparer vraiment avant bien des années. Souhaitons simplement que ce mariage harmonieux soit bien plus qu'un vulgaire marchandage touristique. Il faut croire qu'il peut se présenter comme une oeuvre d'éducation populaire qui offre une page intéressante de son histoire aux Québécois et les incite sans cesse à redécouvrir les richesses culturelles de Charlevoix en même temps que la beauté de ses paysages incomparables. Charlevoix s'imposera ainsi encore longtemps comme un site de paix révélant une histoire passionnante qui reste encore et toujours à raconter.



Les personnages du téléroman.

(Société Radio-Canada.)

Les Miquelots du Cap-aux-Corbeaux

par JEAN-PAUL-MÉDÉRIC TREMBLAY

Pour saisir, au moins en partie, la portée et le sens du titre coiffant le présent article, il faut d'abord revenir à ce qui s'est passé ce 2 juillet 1986 dans la salle de la M.R.C., place de l'Église, à la Baie-Saint-Paul. Cet après-midi-là, le maire de la municipalité de Rivière-du-Gouffre, monsieur Jean-Claude Turcotte se faisait offrir par un groupe de jeunes adultes un imposant cahier intitulé: *Testament des Miquelots*. Le document, toujours conservé dans les archives de Rivière-du-Gouffre, fournit tout ce qu'il est intéressant de savoir au sujet des Miquelots en premier lieu, mais aussi sur la montagne qui s'appelle toujours Cap-aux-Corbeaux et même sur toute la région environnante.

C'est des Miquelots qu'ici même il va être question. Officiellement, ces jeunes gaillards amenés d'un peu partout à la Baie-Saint-Paul entre les années 1940 et 1970, se désignaient sous l'appellation suivante: les Équipiers de Saint-Michel. Cependant, les gens du lieu les connaissaient sous le nom plus courant «les Scouts», parce qu'ils les apercevaient le plus souvent havresac au dos et portant culottes courtes, les confondant avec les garçons enrôlés par Baden-Powell. Des grands garçons qui chantent en chœur et qui dansent en rond sur une place publique au milieu d'un large cercle de badauds, quoi d'insolite, quoi de vraiment extraordinaire là-dedans ? Les gens ont pris l'habitude d'identifier ce fait en déclarant: «Ce doit être une troupe scout de passage ici.» On ne s'étonne plus dans Charlevoix de voir apparaître, chaque été, des étudiants en vacances, échappés des grandes villes vers la paix des campagnes traditionnelles.

«Lors de cette soirée de juillet 1943, à la Baie-Saint-Paul, manifestement il s'agit d'autre chose. Ces jeunes viennent pour la plupart du Saguenay rejoindre



Les Équipiers de Saint-Michel et leurs amis de New York après leur visite de la merveille de la statue de la liberté. Ils sont montés jusque dans la tête de la statue.



Une halte au bord de la route, entre une étape parcourue et une autre à couvrir non moins allègrement.

l'abbé qui se met à leur tête pour entreprendre une balade à pied de deux semaines «dans nos montagnes»¹. «Nous ne sommes pas des scouts», disent-ils à tout venant, mais, pour l'heure, ils savent tout au plus ce qu'ils ne sont pas; à peine se doutent-ils qu'ils se posent au principe d'une aventure qui les dépasse.

Bien des années plus tard, ils sauront en témoigner avec la crânerie qui, déjà, les emporte et ils écriront²: «Au départ, rien de ce qui pourrait ressembler à un système élaboré d'avance ou à un plan logique. Tout au plus un projet, le plus terre-à-terre des projets, à n'en juger du moins que par l'apparence. Quinze étudiants en vacances, quinze jours de soleil, un pays à courir aussi raboteux que Charlevoix. Il s'agit bien de marcher en toute prose et poésie sur ses deux pieds de gosses par des routes sans pitié. Mais poussière et lumière, fatigues et joies, une vraie jeunesse, de bonnes gens, un peu de sucre d'érable et de crème sur du bon pain d'habitant, un Salve Regina par jour, dix chansons et mille surprises, tout cela mélangé, balancé selon une recette à peine savante, tout cela fait une équipe.»

Dès lors, ils vont s'appeler les Équipeurs. Non moins spontanément, ils se sont placés sous le patronage de Saint-Michel, l'archange-chevalier et, pour le reste, ils s'en remettent aux bons offices du jeune prêtre-éducateur qui s'institue leur maître «ès-géographie», tant physique que cordiale et spirituelle. Ce dernier s'est inscrit à bonne école; quelque flair l'a mis sur la piste d'un homme émérite, Paul Doncoeur, jésuite français qui, depuis 1924, publie dans la revue

Études des carnets de route fort évocateurs. Par lui, se trouvent rejoints un Romano Guardini, qui rallie la meilleure jeunesse allemande avec ses Quickborn, et un Joseph Folliet qui, pour ses Compagnons de Saint-François, vient d'écrire un savoureux bouquin: *La spiritualité de la route*³.

GENÈSE (1942-1947)

Ils vont donc marcher, les Miquelots. Aux grandes vacances comme ils disent, «ils vont prendre la route» ou mieux encore «faire une route». Sous le soleil ou la pluie, contre vents du nord-est ou du nord-ouest, ils parcourent à pied leur Québec et passent allègrement à travers

villes et villages érigés à même la vallée du Saint-Laurent.

Tout Charlevoix d'abord, à commencer par l'Île-aux-Coudres; puis la rive sud (1944) de Rivière-du-Loup à Lévis; et de Lévis à Sorel (1945); enfin le bas du Fleuve, de Rivière-du-Loup à Matane (1946).

En 1947, empruntant «les bottes de sept lieues» des contes de leur enfance et par le truchement d'une bourse mieux garnie grâce à une tournée préalable de théâtre sous le signe de Molière, ils s'échappent du Québec et filent vers les Grands Lacs, Niagara, les Mille-Îles. Ils y feront la découverte du fait français hors Québec et ce sera comme une autre route, plus large et plus haute à la fois, qui s'ouvre devant eux. Une route qui les appelle, à la manière d'une mystérieuse vocation.

ÉTABLISSEMENT (1948-1953)

Et voici comment les Miquelots font à cette vocation une réponse qui ne

¹ Titre d'un ouvrage de Mgr Léonce Boivin, 254 pages, 1940.

² *Sans morgue ni vergogne*, par Jean-Paul Tremblay, dans le Bulletin de la Fédération des collèges classiques, 1960.

³ Joseph Folliet, *La spiritualité de la route*, Paris, 1936.



Après la nuit passée dans quelque collège hospitalier, il faut emballer ses effets, remettre le havresac au dos, puis repartir à la découverte du pays.

lésine pas. Le 24 juin 1948, ils inaugurent sous le nom de Coeurjoie-en-Montagne un village étudiant sur une terrasse panoramique de Cap-aux-Corbeaux, d'où la vue se déploie sur la Baie-Saint-Paul et sur toute la vallée du Gouffre. Dix tentes blanches, un fleurdelisé qui flotte à tout vent, des services encore bien élémentaires de table, de toilette et d'hygiène, c'est là ce qu'ils appellent «bâtir maison». Dorénavant un va-et-vient continu s'établit vers ce haut-lieu de jeunesse. On peut déjà s'en rendre compte en visionnant les images d'un film tourné au cours de cette saison.

Pour confirmer leur détermination de ralliement, les Miquelots s'engagent dans une expédition en Nouvelle-Angleterre pour rejoindre les jeunes Franco-Américains de Manchester, de Lowell et de Woonsocket. En passant par New York, ils ont vite saisi le message que la statue de la Liberté brandit à bout de bras avec son flambeau. À partir de ce jour, de jeunes Franco-Américains viennent camper à Coeurjoie.

En 1949, périples et mission similaires en Acadie. De Church Point à Moncton, en prenant pour guide *l'Évangéline* de Longfellow, ils renouent avec un autre

rameau de la famille francophone d'Amérique. Pour eux, la devise «Surge Acadia», ce n'est plus du latin incongru.

En 1950, ils font mieux qu'une route pédestre quelque part au Nouveau Monde. Ils lancent un message aux quatre vents, en publiant un livre. Son titre, *Partîmes*⁴, exprime déjà ce qu'il convient d'y comprendre: «*Partîmes*, enfin, ce serait le bon mot lancé. *Partîmes*, le premier mot de Marquette, de Joliette, de La Vérendrye et de cent autres, et qui signifie que l'homme total s'est mis, âme, corps et biens, en partance pour la vérité.» (Félix-Antoine Savard)

En 1951, leur guide-directeur étant rentré d'un séjour d'études en Europe, les Miquelots reprennent la route sur leurs deux pieds; cet été-là, ils couvrent un coin de pays qui leur livre un discours sans équivoque: il s'agit de l'Estrie ou des Cantons de l'Est. Cette région du Québec, d'abord réservée aux loyalistes anglophones, est devenue aujourd'hui aussi francophone que toute autre au Québec. Comprenez qui le veut bien.

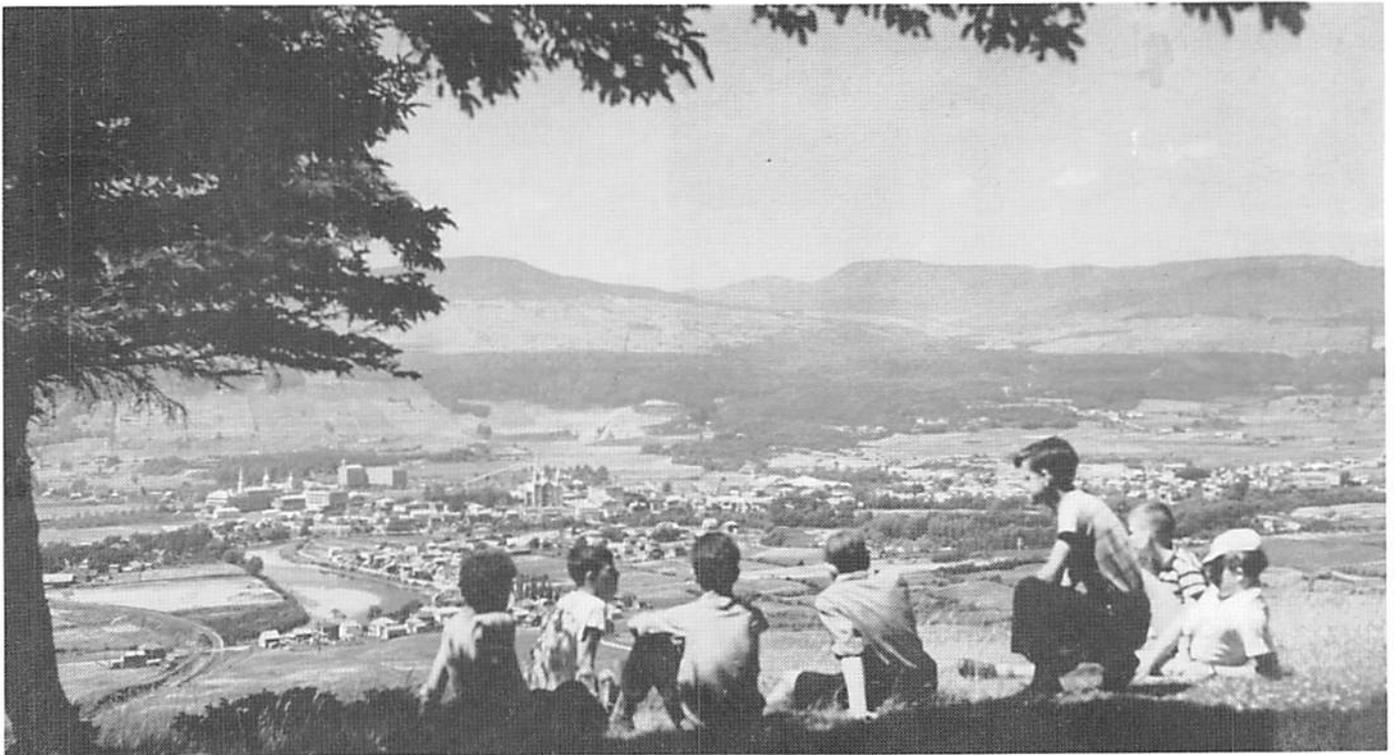
L'APPEL DU GRAND LARGE

En 1952, jonction décisive et officielle

entre les Équipiers de Saint-Michel et un organisme de prestige voué à la cause de la Survivance française en Amérique. Cela a lieu à l'occasion du Deuxième Congrès de la langue française à Québec. Devant les chefs des collectivités francophones d'Amérique, les Miquelots font entendre leur message et applaudir leur détermination. Une voix s'élève pour leur lancer le défi: «Venez nous visiter à Vancouver et Maillardville», un mot qui ne se perd pas dans le vide. En attendant, les Miquelots rallient une quarantaine d'étudiants des collèges du Québec pour les mener, toujours à pied, au foyer de Coeurjoie.

En 1953, ils partent pour Vancouver, prenant au mot l'invitation lancée à Québec. Non plus à pied cette fois, mais à même un wagon spécial mis à leur disposition par le Canadien National, ils visitent leurs frères francophones d'Edmonton, de Vancouver, de Victoria, de Calgary et de Winnipeg, laissant derrière eux un sillage de chansons, de projets et de promesses. Sur le chemin du retour, ils se mettent à rêver: «De Québec, Paris n'est pas plus loin que Vancouver...»

⁴ *Partîmes*, les Équipiers de Saint-Michel, Fides, Montréal, 212 pages, 1950.



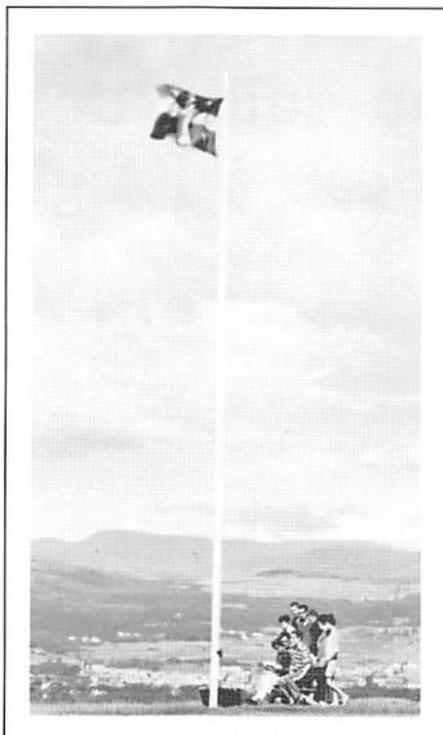
Du haut de leur point d'observation, le panorama de la Baie-Saint-Paul exerce une véritable fascination chez les campeurs de Coeurjoie-en-Montagne.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir, en juillet 1954, les Miquelots monter sur un paquebot transatlantique à l'Anse-aux-Foulons, en partance pour Le Havre. En France ils font, à vélo, un raid de deux mois, qui leur permettra de joindre Paris à Rome, en passant par Beauvais, Chartres, Lourdes et Genève. Pendant le même temps, une autre équipe effectue une route mariale dans les Laurentides et des jeunes passent à tour de rôle à Coeurjoie.

APOGÉE (1955-1967)

La période suivante va marquer l'apogée de cette entreprise originale de jeunesse. À signaler d'abord deux autres tournées européennes (1959, 1964) des Miquelots, dont l'une, sous le prestigieux patronage de M. René Simard, sénateur de la IV^e République, et Jean Piveteau, éminent paléontologue de la Sorbonne, a pris la forme d'un chantier de fouilles sur les sites archéologiques de la Charente (Pumoyen).

Entre-temps, Coeurjoie-en-Montagne a fait peau neuve, remplaçant ses tentes par des chalets en dur et se présentant sous un nouveau nom: le Balcon vert. Des sessions s'y tiennent, qui rallient des campeurs autour d'activités et de thèmes les plus divers: sciences naturelles avec les Jeunes explos de Joliette, chant avec le chœur V'là le Bon Vent, initiatives apostoliques avec les Jeunes du Monde et les sections jocistes de Québec. Les Miquelots eux-mêmes organisent leurs propres sessions de jeunesse francophone, grâce à des bourses offertes par les clubs Richelieu et les sociétés Saint-Jean-Baptiste. Y viennent des étudiants des provinces canadiennes de l'Ouest,



Pendant plus de 25 ans, les Miquelots se sont groupés autour de ce fleurdelysé flottant au-dessus de la vallée du Gouffre où se développe la ville de Baie-Saint-Paul.

de la Nouvelle-Angleterre et même de France. D'autres prometteuses réalisations incitent les Miquelots à frapper un grand coup: ils inaugurent en 1963 une série de cours sous le signe d'une université de Plein Air. Ce sera l'UPAM, laquelle offre aux participants des notions fort à point sur des sujets tels que le jeu, la jeunesse, les institutions internationales, la paléontologie, la mycologie, le monde francophone, la Bible et la liturgie.

Tout permet de croire qu'un bon vent souffle dans les voiles du frêle esquif et que l'heure approche du grand large à prendre. L'Expo 67 le signifie par la venue au Balcon vert d'une cinquantaine

de jeunes Français guidés par le Touring Club de France.

TOURMENTE (1968-1980)

D'une part, l'initiateur et le promoteur de ce développement doit alors se rendre à l'évidence qu'il ne lui est plus possible de porter seul les charges de son oeuvre. D'autre part, des perspectives intéressantes se dessinent: le gouvernement du Québec se montre prêt à mettre à la disposition des Miquelots le grand hôtel de Tadoussac pour la réalisation d'un projet de centre de jeunesse francophone, qu'à sa demande ils ont élaboré; le moment apparaît favorable pour transformer le Balcon vert en village de vacances populaires, grâce à l'engagement du ministère du Tourisme de subventionner annuellement l'initiative.

Les directeurs des Miquelots voient donc d'un bon oeil passer sur le fleuve la frégate qui amène le général de Gaulle à Québec, un clair matin de juin 1967. Comment pourraient-ils se douter qu'en lançant son cri «Vive le Québec libre», le grand homme va fracasser leur rêve en voie de réalisation. On sait que les relations entre Paris, Ottawa et Québec en furent gravement troublées et le projet du Centre de jeunesse francophone fut relégué aux calendes grecques. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, la chute du gouvernement Bertrand (1970) coupa court à l'appui escompté par la nouvelle administration d'un Touring Club du Québec, qui avait pris charge du Balcon vert comme successeur des Miquelots. Ce furent là, en vérité, des conséquences entre mille autres plus visibles des bouleversements des dernières décennies au Canada et dans le monde. Le Touring Club du Québec ne pourra fonctionner que deux saisons; à deux reprises, le projet du Centre de jeunesse francophone refusa sur face, une première fois à la demande du gouvernement canadien, la seconde, lors du Sommet de la francophonie à Québec en 1989, mais il dort toujours sur quelque tablette des bureaux de Paris. Quant aux Miquelots de la dernière génération qui ont vécu ces grandes attentes, ils se sont dispersés dans les secteurs d'activités les plus divers de la société civile ou religieuse, devenant les uns avocats, médecins, professeurs, les autres, curés, missionnaires et évêques.



À Paris, lors de la route en France de 1954, les Miquelots ont été reçus par le Touring Club de France et on les voit ici sur la terrasse d'un immeuble, jetant les yeux sur la Ville-Lumière.

Un cap qui se déplace: le cap à l'Aigle

par LOUIS PELLETIER

À première vue, la localisation du cap à l'Aigle semble aller de soi. Le *Répertoire toponymique du Québec* indique que le toponyme Cap-à-l'Aigle désigne «un village dans Charlevoix-Est¹» que la *Gazette officielle* situe même fort précisément par 47° 40' de latitude et 70° 07' de longitude². Cette même *Gazette* situe la pointe de terre qui porte le nom de cap à l'Aigle par 47° 39' de latitude et 70° 05' de longitude³. Les cartes les plus récentes, tant fédérales⁴ que provinciales⁵, identifient, sous le nom de Cap-à-l'Aigle, le premier village à l'est de La Malbaie, sur la route 138, de même que le cap sur le bord de la mer, situé à côté (sud-ouest) du quai de ce même village.

L'histoire paraît donc simple: le cap à l'Aigle, situé sur le bord du rivage, a donné son nom au village qui s'est peu à peu constitué autour de ce point. C'est, entre autres, l'opinion que s'en était faite Pierre Georges Roy⁶ et qui a été reprise par la plupart des gens jusqu'à aujourd'hui. En examinant plus attentivement cartes et documents, on ne tarde pas à voir que les choses se compliquent un peu. D'abord, on remarque, sur les mêmes cartes, tant fédérales que provinciales, un peu plus à l'est, vers Saint-Fidèle, un autre cap que l'on nomme «le Gros Cap à l'Aigle» dont les coordonnées sont 47° 42' et 69° 59'⁷. Deuxièmement, lorsqu'on cherche l'origine de ce nom de cap à l'Aigle, que beaucoup font remonter à Champlain⁸, on se rend compte que le cap que Champlain a baptisé de ce nom ne correspond ni au cap à l'Aigle actuel, ni au Gros cap à l'Aigle!

Ces deux faits restent quand même assez intrigants et nous posent immédiatement deux questions. La première: se pourrait-il que le cap à l'Aigle n'ait pas toujours été à la même place? La

seconde: comment expliquer la présence de deux caps portant presque le même nom, à si peu de distance l'un de l'autre?

Nous essaierons, dans les pages qui suivent, de répondre à ces deux questions, en interrogeant les cartes et documents anciens qui pourraient éclairer le problème. Sur l'origine de la désignation du cap à l'Aigle, nous avons bien conscience d'apporter peu de neuf; par contre, sur le cas des deux caps à l'Aigle, nous pensons pouvoir présenter des conclusions et une hypothèse qui explique comment on a pu arriver à la situation d'aujourd'hui.

L'ORIGINE DE LA DÉSIGNATION

Rappelons d'abord les faits concernant Champlain.

Dans les nombreux écrits de Champlain, on ne découvre qu'un seul passage où il est question d'un cap à l'Aigle. Il se trouve dans les *Voyages du Sieur de Champlain, xaintongois*, publié à l'origine en 1613 et qui relate, dans le livre second, la remontée du Saint-Laurent en 1608. Voici le passage en question⁹:

«De l'île-aux-Lièvres, nous fûmes à une petite rivière qui assèche de basse mer, où à quelque 700 à 800 pas dedans, il y a deux sauts d'eau. Nous la nommâmes la rivière aux Saumons, à cause que nous en primes. Cotoyant la côte du Nord, nous fûmes à une pointe qui avance à la mer qu'avons nommé le cap Dauphin, distant de la rivière aux Saumons, 3 lieues. De la, fûmes à un autre cap que nommâmes le cap à l'Aigle, distant du cap Dauphin 8 lieues: entre les deux, il y a une grande anse où au fond il y a une petite rivière qui assèche de basse mer. Du cap à l'Aigle, fûmes à l'île

aux Coudres, qui en est distante une bonne lieue...»

Malheureusement, Champlain ne reproduit sur aucune de ses cartes (1612, 1613, 1632) l'emplacement de ce cap qu'il nomme cap à l'Aigle. Nous devons donc nous contenter de ce texte qui, comme le commente Laverdière, renvoie à un cap qui ne correspond pas du tout au cap à l'Aigle actuel.

¹ Gouvernement du Québec, Commission de toponymie, *Répertoire toponymique du Québec*, 1978, p. 180.

² *Gazette officielle du Québec, Répertoire géographique du Québec*, Édition spéciale, 101^e année, n° 11a, p. 70a, Roch Lefebvre, Éd. officiel, 15 mars 1969. Il s'agit, d'après les indications, du centre du village.

³ *Gazette officielle du Québec, Répertoire géographique...*, p. 3a.

⁴ Par exemple, ministère des Mines et Ressources, Direction des levées et de la cartographie, 21 / M.9 La Malbaie, mise à jour 1970, vérifiée 1971, imprimée 1974; 1:50 000.

⁵ Gouvernement du Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Service de la cartographie, La Malbaie 21 M09-200-0202, Québec, 1983, basée sur des photos aériennes de 1981, 1:20 000.

⁶ Pierre Georges Roy, *Les noms géographiques de la Province de Québec*, Lévis, 1906, p. 99.

⁷ *Gazette officielle*, 1969, p. 3a. Il a déjà aussi existé un cap à l'Aigle sur l'île aux Coudres, à l'est de La Prairie. Il est mentionné sur la carte de l'île par Plamondon qui date de 1751 et se retrouve sur plusieurs cartes subséquentes, notamment celle de 1812 (anonyme), sur la carte de Bayfield de 1832 («Cape Aigle») et sur les cartes marines au moins jusqu'en 1927, sur la carte du ministère de la Colonisation de 1926, sur celles de 1915, de 1927 et de 1932 du ministère des Terres et Forêts. Jacques Rousseau, qui a étudié attentivement la toponymie de l'île aux Coudres, affirme, en 1942, que ce nom est «inusité sur l'île» et qu'on doit le rejeter, pour lui substituer le toponyme «pointe des Roches» qui est toujours en usage. Jacques Rousseau, «La toponymie de l'île aux Coudres», *Bulletin des Sociétés de géographie de Québec et de Montréal*, vol. 1, n° 8, p. 109. De fait, le toponyme cap à l'Aigle disparaît de la carte des Terres et Forêts en 1943, au profit de pointe des Roches.

⁸ Notamment Pierre Georges Roy, *op. cit.*

⁹ *Oeuvres de Champlain*, Éditions du Jour, 1973, qui reproduit l'édition de Laverdière de 1870, Tome I, p. 293. Cf. aussi Christian Morisseau, *Le langage géographique de Cartier et de Champlain*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, n° 377, p. 67 et 86.

Selon Laverdière, le cap Dauphin serait le cap au Saumon actuel¹⁰ et le cap à l'Aigle de Champlain serait le cap aux Oies. Il est en tout cas strictement impossible que la distance entre l'île aux Coudres et le cap à l'Aigle actuel puisse être estimée à trois ou quatre milles seulement («une bonne lieue»). Il faudrait au moins 25 milles (huit bonnes lieues) !

Lorsque Champlain décrira à nouveau, en 1626, de façon plus détaillée, ce parcours du Saint-Laurent¹¹, il ne parle plus du cap à l'Aigle, ni d'ailleurs du Cap Dauphin, mais des caps de Malebaye, du cap de la Rivière Plate, du cap aux Oiseaux et du cap aux Oyes, d'une manière telle que l'on a peine à identifier les caps d'aujourd'hui. Laverdière, qui tente de le faire, conclut philosophiquement, après ses efforts, «à la confusion qui règne dans la géographie ancienne de ces parages¹²».

Après cette revue des textes de Champlain, il est bien difficile de conclure que le cap à l'Aigle d'aujourd'hui a été nommé par Champlain. Tout ce que nous pouvons dire c'est que Champlain a utilisé ce toponyme dans sa désignation des lieux qu'il a fréquentés dans le fleuve Saint-Laurent et l'a ainsi introduit dans la toponymie de cette partie du fleuve. À défaut de Champlain, nous n'avons pu trouver d'autre navigateur qui aurait pu donner son nom de cap à l'Aigle au cap qui nous intéresse.

L'INVENTAIRE DES ANCIENNES CARTES

La source documentaire la plus indiquée pour tenter de répondre à nos interrogations est sans nul doute les anciennes cartes du Saint-Laurent. Il faut d'abord dire ici que cette entreprise n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire. Les cartes anciennes sont rares pour certaines périodes et souvent dispersées en plusieurs dépôts¹³. Elles ne sont pas toujours précises ni datées. Lorsque l'échelle de la carte est très petite, on ne retrouve pas les détails que l'on cherche ou, si on les trouve, on n'est souvent pas capable de vraiment discerner à quelle particularité de la côte renvoie le nom qu'on a réussi à déchiffrer.

Les plus anciennes cartes que nous

avons trouvées, après les cartes de Champlain, sont celle de Boisseau de 1643 et une carte anonyme de 1645. Ces deux cartes suivent de près les descriptions de Champlain, mais sont à une échelle si réduite¹⁴ qu'on ne peut vraiment décider où le cap à l'Aigle mentionné se situe (de même que le cap Dauphin, d'ailleurs).

La première carte importante pour une toponymie un peu détaillée du Saint-Laurent est une carte de cinq lieues au pouce, sans nom d'auteur, mais que l'on a attribué à Jean Bourdon, en la datant de 1641. L'original de cette carte est à la Bibliothèque nationale de Paris, mais a été photocopié par des chercheurs¹⁵. Sur cette carte, on trouve identifiés d'est en ouest, le cap au Saumon, le port au Saumon, le cap à l'Aigle, la rivière Plate (rivière Malbaie), la rivière de Malbaye (rivière Jean-Noël, à Saint-Irénée) et le cap aux Oyes. Ce qui est le plus frappant cependant est que le cap à l'Aigle est situé assez loin de la rivière Plate à l'est et correspond à l'emplacement du Gros cap à l'Aigle actuel.

Les cartes des années suivantes: Pierre du Val, 1653; Nicolas Samson, 1656 (2 cartes); Bressani s.j., 1657; Du Creux s.j., 1660; Jean Blaeu, 1663; Jolliet, 1673-4; Duchesneau, 1678; Jaillot, 1685 (2 cartes), sont à échelles très petites et ne mentionnent pas le cap à l'Aigle.

Il faut attendre les cartes de Franquelin et de Deshayes pour retrouver une échelle assez grande pour que l'identification des lieux qui nous intéressent redevienne possible. Parlons d'abord des deux cartes de Franquelin de 1685 et de 1686 (?). La première a été faite, comme il le dit lui-même en légende, d'après les informations fournies par Louis Jolliet, au cours de ses 46 voyages sur le fleuve Saint-Laurent. Rappelons que Jolliet était devenu seigneur de l'île d'Anticosti, en récompense de ses explorations du Mississippi. La seconde, dédiée au marquis de Seignelay, s'inspire des mêmes sources¹⁶. Sur ces deux cartes le cap à l'Aigle est mentionné et il est situé à la même place que sur la carte dite de Jean Bourdon, tout près du port au Saumon et assez loin de la baie de La Malbaie. Il en est de même sur la carte de Deshayes de 1686, «levée de cap en cap»,

publiée à Paris chez Nicolas de Fer autour de 1700. Cette dernière carte, réimprimée en 1715, devint la carte habituelle des navigateurs du Saint-Laurent jusqu'à la fin du Régime français¹⁷.

De 1700 jusqu'à la conquête, cette localisation du cap à l'Aigle, à quelque sept milles de l'entrée de la baie de La Malbaie, restera constante, tant sur les cartes faites par les explorateurs du pays que par les cartographes de l'administration française qui mettront au propre, si l'on peut dire, les plans et indications donnés par les familiers des lieux.

¹⁰ Biggar, pour sa part, croit qu'il s'agirait du cap à l'Aigle (c'est-à-dire du Gros cap à l'Aigle actuel). Nous préférons cette interprétation de Biggar à celle de Laverdière, en raison du texte même de Champlain qui signale une grande anse entre les deux caps mentionnés. Cf. H.P. Biggar, *The Works of Samuel de Champlain*, Toronto, 1922, vol. II, p. 20.

¹¹ *Oeuvres de Champlain*, Éditions du Jour, 1973, qui reproduit au Tome III la *Seconde partie des voyages du sieur de Champlain*, pp. 1099-1100.

¹² *Ibid*, page 1100, note 4. Biggar a sa propre interprétation de plusieurs de ces caps, *op. cit.*, vol. 5, p. 185. Voici les interprétations données par Laverdière et Biggar de ces nouveaux toponymes de Champlain:

Toponymes de Champlain
cap de Malebaye
cap de la Rivière Plate
cap aux oiseaux
cap aux oyes

Laverdière
cap à l'Aigle (le gros)
cap aux Oies
cap Martin
cap à l'Aigle (sur l'île aux Coudres)

Biggar
cap à l'Aigle (le gros)
cap aux Oies
cap aux Oies
un cap sur l'île aux Coudres

¹³ Les meilleures collections de cartes anciennes sont aux Archives nationales du Canada (N.M.C. pour National Map Collection), au Séminaire de Québec et à l'Université Laval qui, en plus de sa propre collection, a réussi à rassembler sur microfiches d'importantes reproductions. Il faut aussi mentionner les Archives nationales du Québec, la Bibliothèque nationale du Québec, l'Université McGill et la bibliothèque de l'Université de Toronto.

¹⁴ La carte de Jean Boisseau est de 40 lieues au pouce environ. Le cap à l'Aigle est appelé le cap de l'Aigle.

¹⁵ Cf. Suzelle Blais, *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*, Études et recherches toponymiques, 6, Québec, Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications, 1983, p. 78. L'importance de cette carte ne devrait pas être sous-estimée. On y trouve de nombreux toponymes concernant le Saint-Laurent, de Tadoussac à Québec en particulier, qui sont encore en vigueur. Son attribution à Jehan Bourdon (*sic*) est très vraisemblable. C'était, depuis la mort de Champlain, le plus qualifié de la colonie pour lever des cartes. Il était ingénieur arpenteur et cartographe. De plus, c'est le 1^{er} seigneur de la seigneurie de La Malbaie (1653). La critique interne de cette carte la ferait dater des années 1642-46, plutôt que de 1641. On y mentionne en effet l'habitation de Montréal, qui ne peut être antérieure à 1642 et la présence d'un fort à l'embouchure de la rivière Richelieu. Ce fort, construit en 1642 par Montmagny, a dû être abandonné en 1646 et n'a été repris qu'avec l'arrivée de Tracy et du régiment de Carignan en 1665. Jean Bourdon arrive au pays en 1634 et meurt en 1668. Cf. DBC, T. I, pp. 115-6.

¹⁶ André Charbonneau, *Un cartographe au XVII^e siècle, J.B. Franquelin*, Université de Montréal, 1972, p. 132 et *passim*.

¹⁷ Cf. Conrad E. Heidenreich et Edward H. Dahl, *The French Mapping of North America 1700-1760*, The Map Collector, sept. 1982, p.13.

Dans la première catégorie, il faut placer la carte de la «rivière de Canada» de Blaize Vion de 1699, une carte anonyme de 1700, celle de Keulen de 1717, la carte du fleuve Saint-Laurent de 1724, attribuée à Chaussegros de Léry, celle du capitaine de l'Étanduère de 1730, les deux cartes du Père Laure s.j., missionnaire du Domaine du Roy, datées de 1731 et de 1732, la carte de M^r de la Richardière, capitaine du port à Québec qu'on situe autour de 1745, alors que, dans la seconde, se retrouvent le grand atlas de Robert de Vaugondy de 1755 et les nombreuses cartes de Nicolas Bellin et de ses collaborateurs, de 1744 jusqu'au traité de Paris de 1763¹⁸.

Les cartes anglaises de cette époque qui, pour la partie de la Nouvelle-France, dépendent largement des cartes faites en France¹⁹, reproduisent cette même localisation du cap à l'Aigle, en l'écrivant cependant à l'anglaise: Cape Eagle ou Eagle's Cape. Ainsi la carte de 1746 du *Gentleman Magazine*, la carte dite de l'amiral Boscaven de 1755, plusieurs cartes anonymes de 1759, la carte de Montrésor et celle de Jeffreys (amiral Saunders) de 1760.

La conquête anglaise ne changera ni le paysage, ni la désignation des lieux. Jusqu'aux années 1800, et même plusieurs années plus tard, on retrouve toujours sur les cartes le cap à l'Aigle (Cape Eagle) à la même place qu'il occupait depuis 1642 sur les cartes françaises. C'est la cas sur la carte de Cook de 1761, celle de Kitchin de 1764, celles de Sayer de 1771 et de 1775, celle de Carver, publiée en 1777, mais datant vraisemblablement des années 1763, sur la carte de Desbarres de 1781, d'une carte anonyme des paroisses du Saint-Laurent qui daterait de 1790, sur les deux cartes de Samuel Holland de 1802 et 1803.

À ce stade-ci de notre examen, nous pensons donc avoir établi que le toponyme cap à l'Aigle a désigné autrefois, pour une très longue période de 1642 à 1800 environ, un cap situé à l'endroit où se trouve aujourd'hui le cap appelé «le Gros cap à l'Aigle».

LE TOPONYME LE HEU

Laissons, pour le moment, l'examen

des cartes plus récentes et prenons la question par un autre angle. Relève-t-on, sur les cartes que nous venons de voir, des toponymes qui s'appliqueraient à la portion de la côte qui s'étend de La Malbaie au cap à l'Aigle (le Gros cap à l'Aigle actuel), c'est-à-dire sur une distance de quelque sept milles environ ?

La carte de Franquelin de 1685 intercalait, entre La Malbaie et le cap à l'Aigle, le toponyme Le Heu, que l'on va retrouver ensuite sur la plupart des cartes suffisamment détaillées jusqu'en 1800: celles de Deshayes de 1686 et de 1715; celle de Keulen; la carte de Chaussegros de Léry de 1724; les deux cartes du Père Laure de 1731 et de 1732; celles de Bellin de 1744, de 1752 et de 1755; celle de D'Anville de 1755; celle de Bowen de 1747; une carte anglaise de 1755; la carte de Boscaven de la même année; le feuillet 9 de la carte détaillée du Saint-Laurent de Jeffreys de 1760 qui a servi à la flotte de l'amiral Saunders lors de la conquête de Québec et publiée sous l'autorité des lords de l'amirauté britannique; celle de Montrésor de 1760²⁰; celle de Caryer de 1777, rééditée en 1788; celle des paroisses de 1790.

Ce toponyme Le Heu a intrigué de nombreuses personnes²¹. Toutes sortes de significations ont été proposées, depuis la vaisseau plat hollandais de ce type qui y aurait fait naufrage, jusqu'à l'emprunt au gaélique «heugh²²» qui aurait été apporté par les Écossais, à leur arrivée à La Malbaie, en passant par «mouillage sûr pour les navires».

L'histoire est beaucoup plus simple. Le mot «heu» est un vieux mot dérivé de l'ancien français «heurt», dont la finale s'est estompée avec le temps²³ et qui signifiait «éminence, élévation de terrain, sommité d'un coteau, rocher élevé au bord de la mer» (Huguet, Godefroy, Nicot). Le *Dictionnaire de Sainte-Palaye* (1880) mentionne que ce mot est encore en usage en ce sens aux environs de Paris²⁴. Le *Glossaire du parler français au Canada* (Rivard, Geoffrion, 1930) est le plus complet sur ce sujet. Il donne au mot «heu» le sens de «falaise abrupte» et apporte comme exemple: «Vous ne pouvez descendre à la grève par là, c'est le heu.» Il cite plusieurs usages dialectaux, notamment de Normandie: «pointe de

terre contre laquelle les vagues viennent se briser.»²⁵ Ces divers sens conviennent parfaitement à la nature des lieux où la côte rocheuse est très élevée et tombe d'un façon abrupte dans la mer.

Concluons donc pour cette période. Durant toutes ces années (1642-1800 environ), il n'y a donc sur les cartes qu'un seul cap à l'Aigle dans la région de La Malbaie et il est situé où se trouve actuellement le Gros cap à l'Aigle²⁶. Le territoire, plus proche de La Malbaie, où se trouve le cap à l'Aigle actuel et la partie ouest du village de ce nom est toujours désigné par le toponyme Le Heu, qui semble bien ne pas désigner d'abord un lieu aussi précis qu'un cap, mais une portion de la côte marquée de rochers escarpés.

¹⁸ Et même plusieurs années après 1763.

¹⁹ Heidenreich et Dahl, *op. cit.* p. 15.

²⁰ Sur cette carte, on écrit «the Heys». Elle est reproduite en partie dans Gaston Deschênes, *L'Année des Anglais*, Sillery, Éditions du Pélican / Septentrion, 1988, pp. 100-1. Sur les cartes anglaises de cette période, on verra plusieurs façons d'écrire Le Heu: Hew (1757), How (1766), Hog (1755), Hui, Hoy (1760, 1772, 1775). Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on n'y retrouvait pas spontanément l'écossais «heugh»!

²¹ Dont mon père, Burroughs Pelletier qui avait entrepris des recherches sur ce toponyme dans les années 1953-54, de concert avec Mgr Victor Tremblay de la Société historique du Saguenay.

²² De fait, ce mot peut signifier: «a precipice, crag or cliff, a steep hill» ou encore «a steep sided glen or ravine»: Craigue and Aitken, *A Dictionary of the Older Scottish Tongue*, from 12th Century to the End of the Seventeenth, Oxford / the University of Chicago Press, 1963.

²³ Cf. Suzelle Blais, *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*, p. 47 et note 69 à la page 98. Remarquons aussi que Franquelin écrit «Heu», avec un accent circonflexe: signe de la chute d'une lettre.

²⁴ On retrouve encore ce mot, avec des sens dérivés, dans des dictionnaires plus récents comme Littré (1885), Halzfeld et Darmesteter (1924), Robert (1972), Quillet (1974).

²⁵ Cf. aussi Léandre Bergeron et Suzelle Blais, *op. cit.*

²⁶ Il faut donc noter que l'ancienne seigneurie de La Malbaie, concédée au Sieur de Comporté en 1672 et revendue à la Couronne en 1724, qui s'étendait «depuis le cap aux Oyes jusqu'au cap à l'Aigle», avait donc comme limite au nord-est non pas le cap à l'Aigle d'aujourd'hui, mais le cap à l'Aigle ancien, c'est-à-dire le Gros cap à l'Aigle actuel. Cf. *Insinuations du conseil souverain*, cahier n°6, folio 88, Archives nationales du Québec, cité dans *La région de La Malbaie 1535-1760*, textes et documents présentés par Roger Le Moine, Musée régional Laure-Conan, 1983.

LES DÉBUTS DU XIX^e SIÈCLE

Reprenons maintenant notre examen historique des cartes et documents de la période du début du XIX^e siècle. Ces premières années du siècle se révèlent une période beaucoup plus complexe et la belle unanimité des cartes de la période précédente ne se retrouve plus. Les années 1800 à 1830 environ constituent en fait une période de transition où la toponymie des lieux va subir plusieurs transformations qui prendront un certain temps à se fixer et qui auront des prolongements jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Il faut d'abord, en matière de cartes, distinguer nettement deux grandes traditions: les cartes des navigateurs ou la **tradition maritime** et deuxièmement les cartes et documents relatifs au peuplement de la région ou la **tradition terrestre**. Les deux traditions s'orienteront différemment en matière de toponymie des lieux qui nous concernent et auront quelque peine à se réunifier.

LA TRADITION MARITIME

Parlons d'abord de la tradition maritime. Au début du régime britannique, nous assistons à une vaste entreprise de renouvellement des cartes marines. Les ambitions commerciales et politiques de l'Angleterre incitent l'amirauté britannique à doter ses navigateurs de cartes beaucoup plus précises des côtes de l'Amérique du Nord. Les progrès de l'hydrographie et de la cartographie attirent des officiers brillants et compétents dans ces secteurs d'intendance. Cook, Desbarres, Holland, pour citer quelques grands noms, entreprennent des études systématiques sur le terrain pour produire de meilleures cartes des côtes de l'Amérique. Ce mouvement atteint aussi le Saint-Laurent quelques années plus tard. C'est surtout le capitaine Henry Bayfield (plus tard amiral) qui va produire, de 1827 à 1834, un ensemble de cartes marines (avec profondeurs, courants, etc.) qui feront autorité et qui sont les ancêtres directs de nos cartes marines d'aujourd'hui. Sur ces cartes, le cap à l'Aigle garde sa place traditionnelle sous le nom de Cape Eagle. Les cartes de Heather de 1810 et de John Lambly, capitaine du port de Québec, de 1814

avaient, entre-temps, maintenu la tradition. On assiste aussi à une anglicisation de beaucoup de noms français²⁷.

Les cartes de Bayfield seront rééditées et améliorées durant tout le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Le Cape Eagle restera toujours à sa place traditionnelle. Même après la prise de responsabilité du Canada sur les cartes marines en 1911, la situation restera la même et **ce n'est que dans l'édition de 1969** qu'il sera finalement remplacé par le toponyme Gros cap à l'Aigle, rejoignant en cela la cartographie terrestre dont nous parlerons plus loin. En plus des cartes, des directives concernant la navigation seront publiées par la marine britannique, qui sont très claires sur la position du cap à l'Aigle²⁸:

«à 5 milles S.O. sur O du cap Saumon est situé le cap à l'Aigle,²⁹ qui lui ressemble (...) **Malbaie: cette baie est à 6 1/2 milles à l'O. sur S. du cap à l'Aigle** et elle est large de 1 1/2 mille sur presque la même profondeur.»

LA TRADITION TERRESTRE

Pendant que les marins se donnaient les cartes nécessaires à la navigation, d'importants événements prenaient place sur la terre ferme: la côte à l'est de La Malbaie commençait à se peupler. En effet, sous le régime français, cette partie de la côte relevait du Domaine du Roy ou Domaine d'Occident³⁰ et une présence humaine stable se limita aux environs immédiats de la rivière Malbaie, avec deux fermes dont la seule fonction était d'alimenter les postes du Roy. Ce n'est qu'avec la concession de la seigneurie de Murray-Bay et celle de Mont-Murray en 1762 que le peuplement commença vraiment. L'ouverture «du rang du fleuve», à l'est de La Malbaie, donc dans la seigneurie de Mont-Murray, fut plus tardif que le long de la rivière Malbaie et débuta en 1793. Ce n'est d'ailleurs qu'en 1801 que le grand voyer verbalisa le chemin du roi, le long de la côte vers l'est.

C'est entre les années 1794 et 1815 environ que les terres de l'actuelle municipalité de Cap-à-l'Aigle furent concédées. De 1815 à 1835, le peuplement continua plus loin vers l'est, là où se

trouve actuellement le village de Saint-Fidèle et le Port-au-Saumon, avec quelques enclaves à Port-au-Persil et à la rivière Noire.

Le fait du peuplement entraîne une plus grande abondance de documents, mais aussi un flottement dans la toponymie de cette région qui se traduit sur les cartes publiées à cette époque. Si la carte de Pascal Taché de 1825³¹ reste fidèle à la toponymie traditionnelle, avec mention du cap à l'Aigle à 6 1/2 milles de La Malbaie et du Heu à son lieu habituel, les cartes britanniques officielles (Faden, 1813; Wyld, 1838 et 1858; Arrowsmith, 1846; Rapkin, non datée mais des environs de 1850) identifient bien le cap à l'Aigle, mais ne font pas mention du Heu. Il en est ainsi de quelques cartes canadiennes, comme celles de Ballantyne de 1851³² et celle de Keefer de 1855³³.

Par contre les deux cartes de Joseph Bouchette, celle de 1814 et celle de 1831, sont toutes les deux muettes sur ces toponymes et ne mentionnent aucun nom de lieu entre La Malbaie et le Port-au-Saumon. Ce silence sur des cartes de cette envergure et à échelle réduite — Bouchette est, à ce moment, l'arpenteur général du Canada — ne laisse pas de surprendre. Nous y reviendrons.

²⁷ Ce mouvement avait d'ailleurs pris naissance sur les cartes anglaises du Saint-Laurent d'avant la conquête. Pour donner un exemple avec la carte de Carver de 1777, cap à l'Aigle devient Cape Eagle; Baie-Saint-Paul: St Paul's Bay; l'île Blanche: White Island; la pointe aux Alouettes: Lark Point; même le cap Tourment devient Cape Torment. Nous avons même trouvé un «Badbay» pour Malbaie sur une carte de 1755!

²⁸ Amiral Bayfield et al., *Directions de navigation pour l'île de Terre-Neuve et la côte du Labrador et pour le golfe et le fleuve Saint-Laurent*, traduit de l'anglais par Thomas Nesbitt, Québec, Vincent, 1864, p. 173. La première édition anglaise à Londres date de 1837 et porte le titre: *Sailing Directions for the Gulf and River of St Lawrence*, by Henry Wolsey Bayfield. Notons aussi que pour Laverdière (1870) et Biggar (1922), le cap à l'Aigle de référence est le cap à l'Aigle ancien, comme nous l'avons vu plus haut.

²⁹ Remarquons, au passage, que le Cape Eagle est retraduit par cap à l'Aigle.

³⁰ Il faut excepter une courte période où la seigneurie de La Malbaie fut concédée au sieur de Comporté et passa ensuite aux mains de Hazeur et de ses fils. Mais cette période difficile ne donna pas lieu, à notre connaissance, à l'établissement stable de colons sur les terres.

³¹ Publiée dans Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay*, Chicoutimi, 1968, pp. 230-31.

³² Dans *Le Saguenay en 1851*, Augustin Côté et Cie, 1852.

³³ Il est vrai que beaucoup de ces cartes sont à petites échelles et ne permettent pas de donner beaucoup de détails. Il en est de même de la plupart des cartes américaines de cette période: Kensett, 1812; Taylor, 1834; Tanner, 1836 et 1844; Bradford, 1838; Carey and Hart, 1844; Mitchell, 1846 et 1849, qui ne mentionnent ni le cap à l'Aigle, ni le Heu.

La splendide carte de la seigneurie de Mont-Murray de Georges Duberger faite en 1824³⁴, que l'on peut encore voir chez les propriétaires actuels de l'ancienne seigneurie, mentionne Le Heu, mais donne au cap à l'Aigle, pour la première fois, à notre connaissance, le nom de «Gros cap à l'Aigle». Ce sont exactement les mêmes toponymes qu'utilise une carte cadastrale anonyme de la seigneurie de Mont-Murray, non datée, conservée à Ottawa et qu'on situe vers 1835.

Le Gros cap à l'Aigle devient ensuite courant sur bon nombre de cartes: celle de Duberger de 1853, qui trace les limites nord de la seigneurie de Mont-Murray, celles de Jules Taché qui, après la Confédération, devient le cartographe des terres de la Couronne au Québec et qui publie nombre de cartes de la province, notamment en 1870, 1880, 1885, 1887 et 1893. De même, la carte de A.M. Taché de 1915 du ministère des Terres et Forêts.

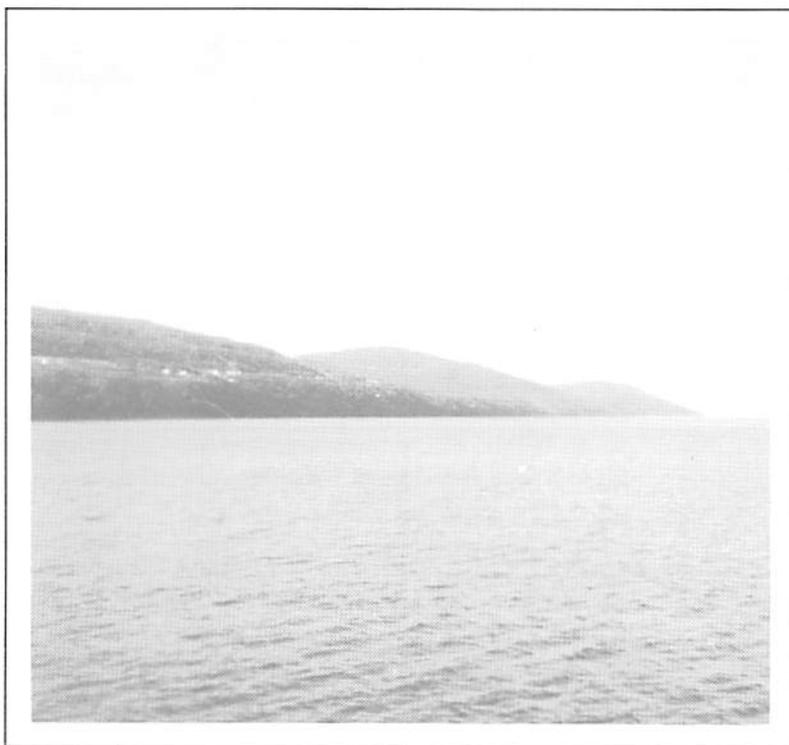
Le toponyme Le Heu se retrouve aussi sur la carte de Duberger de 1853, sur celles de Taché de 1870, de 1880, de 1885, de 1893 (mais pas sur celle de 1887). Par ailleurs, sur les cartes terrestres, comme sur les cartes marines, on voit apparaître une modification du toponyme qui est maintenant écrit Pointe Heu (Bayfield, 1827-1834; Rapkin, 1860) et Pointe Le Heu sur les cartes des Terres et Forêts de 1915, de 1927 et de 1938. Le rapport de la Commission de géographie du Canada de 1927 dit aussi Pointe Le Heu.

UNE HYPOTHÈSE D'EXPLICATION

Essayons de saisir le sens de ces modifications dans les toponymes et d'en comprendre le mouvement. Nous parlons en 1800, d'une situation claire depuis plus de 150 ans où un cap bien identifié porte le nom de cap à l'Aigle et Le Heu désigne une partie du territoire

situé entre ce cap et la baie de La Malbaie. Si le cap, jusque-là appelé le cap à l'Aigle, devient le Gros cap à l'Aigle, c'est qu'un autre cap à l'Aigle, sans doute plus petit que le premier, lui fait concurrence pour l'appropriation du toponyme. Si nous faisons l'hypothèse que le toponyme cap à l'Aigle sert de plus en plus à désigner une partie de la côte plus proche de La Malbaie qu'autrefois, le toponyme Le Heu qui sert, comme nous l'avons dit plus haut, à désigner une portion assez étendue de territoire, devient en ce sens équivoque et doit se particulariser davantage pour survivre. Il est conservé mais désigne, non plus une certaine étendue de territoire (Le Heu), mais un lieu plus précis comme un promontoire (Pointe Le Heu).

Comme les changements dans les traditions se font lentement et que l'unani-



mité dans les appellations n'est plus assurée, la chose se reflète sur les cartes qui, selon l'expérience de chacun, adoptent tantôt les anciennes appellations, tantôt les nouvelles, tantôt un mélange des deux ou encore, comme dans le cas de Bouchette, préfèrent ne rien écrire³⁵!

Faisons un pas de plus et essayons de voir si notre hypothèse se vérifie de plus près. Nous le ferons en utilisant, cette

fois, des documents. D'abord, le témoignage de Malcolm Fraser, premier seigneur de Mont-Murray (1762 à 1815); ensuite les actes concernant les terres à l'est de La Malbaie dont la plupart ont été concédées devant les notaires de la région de 1794 à 1822.

LE TÉMOIGNAGE DE MALCOLM FRASER

Sur un plan sommaire manuscrit³⁶, datant des environs de 1793, fait vraisemblablement à l'occasion du procès-verbal réglant le chemin du roi au nord-est de la rivière Malbaie et jusqu'au manoir Fraser, situé à la pointe à Gaz, Malcolm Fraser identifie nettement trois endroits: la pointe à Gaze ou point Fraser, l'anse du Heu (qu'il écrit Hue) et l'anse du cap à l'Aigle. À partir de 1793, lorsqu'il ouvrira le rang du fleuve à l'est du domaine seigneurial, les toponymes qu'il utilisera pour localiser les terres sont toujours les mêmes: «à l'endroit appelé le Heu», ou «à l'est de la pointe du Heu»³⁷ ou encore «dans l'anse du Cap à l'Aigle», selon la localisation de la terre concédée. De concert avec son ami John Nairne, seigneur de Murray-Bay, il fait aussi, en 1793, défense de pêcher (aux flambeaux), mais en exempte ceux qui ont déjà une pêche approuvée «dans l'anse du Cap à l'Aigle»³⁸.

³⁴ Échelle de huit arpents au pouce. Duberger était arpenteur à La Malbaie.

³⁵ Ainsi à part Bouchette: Carey, 1807; Taylor, 1834; Devine, 1861; Johnston, dans les années 1860.

³⁶ ANQ, papiers des Grands voyers. Le procès-verbal du grand voyer Taschereau est du 3 septembre 1794 et il entérine un document du capitaine de milice Louis Bouchard de sept. 1790. Pour la graphie «Hue» au lieu de «Heu», constante chez Malcolm Fraser, il faut se rappeler qu'un anglophone a souvent de la difficulté avec le son «eu» français qu'il prononce habituellement comme si c'était un «u» anglais.

³⁷ Fraser n'est pas le premier à utiliser l'expression pointe du Heu; elle date du régime français. En effet, dans l'abondante légende inscrite sur la carte de Deshayes, publiée en 1715 chez Nicolas de Fer, on trouve l'information suivante, à propos des «mouillages»: «Plus près de la terre devant la Pointe du Heu, à 20 ou 25 brasses, le fond est (de) vase et meilleur.» Rappelons cependant que sur la carte même, c'est le toponyme Le Heu qu'on retrouve.

³⁸ ANC, papiers Nairne.

Par contre, dans son testament écrit en 1812³⁹, trois ans avant sa mort, Fraser identifie très clairement Le Heu avec le cap à l'Aigle. Il parle aussi dans ce même texte du «settlement of Cap-à-l'Aigle».

Sur la base du témoignage de Malcolm Fraser, on peut raisonnablement conclure que les changements dans la toponymie de ces lieux se sont produits entre les années 1793 et 1812, pour l'identification du toponyme Le Heu avec celui de Cap-à-l'Aigle. Par ailleurs, presque à la même époque, la carte de Duberger de 1824 est la première à mentionner l'appellation de Gros cap à l'Aigle pour désigner l'ancien cap à l'Aigle d'avant 1800.

Il nous reste maintenant à tenter d'expliquer comment se sont faits ces déplacements et substitutions.

LES ACTES CONCERNANT LES TERRES CONCÉDÉES

Une des sources tout indiquées pour suivre de près l'évolution de la toponymie de cette partie de la côte, ce sont les actes, notariés ou non, relatifs à la concession ou à la vente de terres de 1794 à 1822. C'est durant cette période que s'est fait le peuplement, comme nous l'avons dit plus haut. Dans un acte de cette nature, qui est toujours daté, on mentionne habituellement le lieu où est située la terre dont on parle. Pour utiliser cette source et la faire parler correctement, il était nécessaire de faire l'histoire des terres de ce qui est aujourd'hui Cap-à-l'Aigle. Nous l'avons fait en utilisant une méthodologie qui s'est révélée fort satisfaisante⁴⁰.

Voici la succession des toponymes en usage autour de 1800 à partir de La Malbaie vers l'est et leurs équivalents d'aujourd'hui.

TOPONYMES DE 1800	TOPONYMES D'AUJOURD'HUI
La Malbaie	La Malbaie
pointe à Gaze (ou Point Fraser)	pointe à Gaz
Le Heu	village de Cap-à-l'Aigle (partie ouest)
la pointe du Heu	pointe Le Heu ou cap à l'Aigle
l'anse du Heu	(anse d'herbes)
l'anse du cap à l'Aigle	village de Cap-à-l'Aigle (partie est)
le cap à l'Aigle	Gros cap à l'Aigle

À partir du moment où nous savons la localisation exacte, sur la carte, de chacune des terres mentionnées dans les actes, il était facile de faire un chronogramme de tous les toponymes mentionnés dans ces mêmes actes⁴¹.

Nous avons ainsi relevé dans les actes des notaires Sasseville, Lévesque, Chiniqy et du Fonds Cabot, quelque 110 actes qui concernent les terres du Cap-à-l'Aigle actuel. 17 font mention du Heu, 22 de l'anse du Cap à l'Aigle et 71 du cap à l'Aigle, pour la période de 1793 à 1821. En revanche, chez le notaire Charles Huot, qui fait en 1822 le premier papier terrier de la seigneurie de Mont-Murray, le seul toponyme utilisé pour situer les terres est Cap-à-l'Aigle (44 mentions).

On peut voir sur le graphique ci-joint la distribution géographique et chronologique de ces trois toponymes. Examinons chacun d'eux tour à tour.

Le Heu:

On constate qu'en 1794, c'est le seul toponyme utilisé. On le rencontre en 1800, en 1802, en 1805, en 1810 et la dernière fois en 1812. L'aire géographique de ce toponyme s'étend des premières terres de l'agglomération actuelle du Cap-à-l'Aigle, au début de la rue Saint-Raphaël à l'ouest, jusqu'à la pointe Plate, c'est-à-dire un peu après la fin de la rue Saint-Raphaël vers l'est.

L'anse du Cap à l'Aigle:

Un peu plus tardif que Le Heu, le toponyme anse du Cap à l'Aigle se retrouve de 1800 à 1814. Son aire géographique s'étend de l'église actuelle du

Cap-à-l'Aigle jusqu'en haut de la côte des Jalins vers l'est ou non loin de l'endroit où la rivière à la Loutre se jette dans le fleuve. Il peut sans doute dépasser cette limite, mais nous n'avons pas relevé de concession de terre aussi loin vers l'est à ces mêmes dates.

Le cap à l'Aigle:

Ce toponyme apparaît plus tardivement: une mention en 1802 et en 1803, deux en 1806, une autre en 1807; il devient plus fréquent en 1808-1810, prend de l'ampleur à partir de 1813 pour finalement se généraliser complètement en 1822, sur toute l'étendue du territoire, depuis les débuts du village actuel de Cap-à-l'Aigle jusqu'à l'agglomération de Bas-de-l'Anse, à la 2^e montée actuelle du rang Sainte-Mathilde (Courcellette), qui marque, en 1822, la limite des terres concédées en continuité⁴².

Un quatrième toponyme:

«L'écorchat» est donné comme lieu de deux terres en 1806. Il est à situer au début du Cap-à-l'Aigle du côté ouest. Il est indiqué sur une carte, non datée, de la région de La Malbaie, vraisemblablement des années 1840⁴³.

³⁹ Testament de Malcolm Fraser, cité dans Barker, *The McLoughlin Empire and its rulers*, p. 287: «Le hue or Cap à l'Aigle».

⁴⁰ Voici sommairement la méthode suivie. Il existe quatre séries de relevés décrivant les terres du Cap-à-l'Aigle: 1) le plan du cadastre de 1877, proclamé en 1882 et toujours en vigueur, qui donne, au livre de renvoi, les noms de tous les propriétaires de l'époque avec le numéro de leurs lots; 2) le cadastre abrégé des seigneuries de 1854, qui donne la liste de tous les propriétaires d'alors, avec les dimensions de leur terre; 3) le papier terrier de 1822, réalisé par le notaire Charles Huot, contenant la déclaration de tous les censitaires de l'époque; 4) le procès-verbal du grand voyer de 1801, établissant le chemin du roi et donnant le nom des censitaires ainsi que le frontage de toutes les terres existantes sur lesquelles passera le chemin. Avec ces instruments, il était relativement aisé, avec un peu de travail, de reconstituer le plan cadastral complet des terres en 1822. Le dépeuplement systématique des greffes de notaires de la période 1794 à 1822 a permis ensuite de relaire l'histoire des terres jusqu'à leur concession première.

⁴¹ Un chronogramme est une représentation graphique de l'espace et du temps. Dans notre cas, on trouve, en abscisse, le tracé de la côte de la baie de La Malbaie au Gros cap à l'Aigle et, en ordonnée, les années 1793 à 1822. Chaque toponyme relevé dans un acte devient un point sur le chronogramme, à l'intersection de l'espace et du temps qui le caractérise.

⁴² Quelques actes (Lévesque, 8 avril 1807) concernant trois terres à la limite de l'aire géographique du Heu et de celle de l'anse du Cap à l'Aigle, donnent comme lieu des terres en question: Le Heu ou anse du Cap à l'Aigle, de même dans le Fonds Cabot, le 15 juillet 1800.

⁴³ Strictement: «Les écorchats», Collection Séminaire de Québec.

Le *Dictionnaire des canadianismes* de Gaston Dulong, publié par Larousse en 1989, mentionne écorchats (variante écorchis) avec le sens de «rives escarpées rongées par un cours d'eau, par la mer, par le vent⁴⁴». Ce canadianisme vient peut-être du mot «écore», bien attesté chez les marins, avec le sens de «bord escarpé de la mer, d'un cours d'eau⁴⁵».

Ces sources confirment que c'est entre 1794 et 1815 que le changement se produit: deux toponymes disparaissent dans l'appellation terrestre des lieux par les notaires: Le Heu et l'anse du Cap à l'Aigle au profit du toponyme cap à l'Aigle. L'explication que nous pouvons en donner, à partir des détails que nous apportent ces sources, se présente ainsi. À mesure que les terres étaient concédées et dépassaient l'aire géographique du Heu, pour entrer dans ce qu'on appelait l'anse du Cap à l'Aigle, on en est venu à abrégé ce dernier toponyme et le mot anse est tombé pour ne laisser

place qu'à la dernière partie du toponyme cap à l'Aigle qui a fini par remplacer, en raison de la continuité du peuplement, le toponyme Le Heu dont le sens devenait de plus en plus obscur⁴⁶. Le toponyme cap à l'Aigle, dans ce nouvel usage, a donc d'abord désigné non pas un cap, mais une portion de territoire. En 1822, on parle «du lieu (ou de l'endroit) nommé le Cap-à-l'Aigle» (papier terrier de Charles Huot), de la «concession du Cap-à-l'Aigle» dans les années 1830⁴⁷ et lors du cadastre abrégé de 1859, du «rang du Cap-à-l'Aigle» lors de la confection du cadastre officiel en 1877, de même que dans le livre de renvoi qui l'accompagne, enfin «du village de Cap-à-l'Aigle», lors de la création de la municipalité en 1916. Il est aussi intéressant de noter que sur la carte du cadastre de 1877, le rang du Cap-à-l'Aigle se rend bien avant dans la paroisse de Saint-Fidèle jusqu'au rang appelé Port-au-Saumon, se trouvant ainsi à dépasser le Gros cap à l'Aigle actuel.

L'ANSE DU CAP-À-L'AIGLE

Nous n'avons retrouvé sur aucune carte officielle le toponyme de l'anse du Cap à l'Aigle; il est cependant suffisamment attesté dans des documents pour qu'il soit évident qu'il a été en usage à cette période⁴⁸.

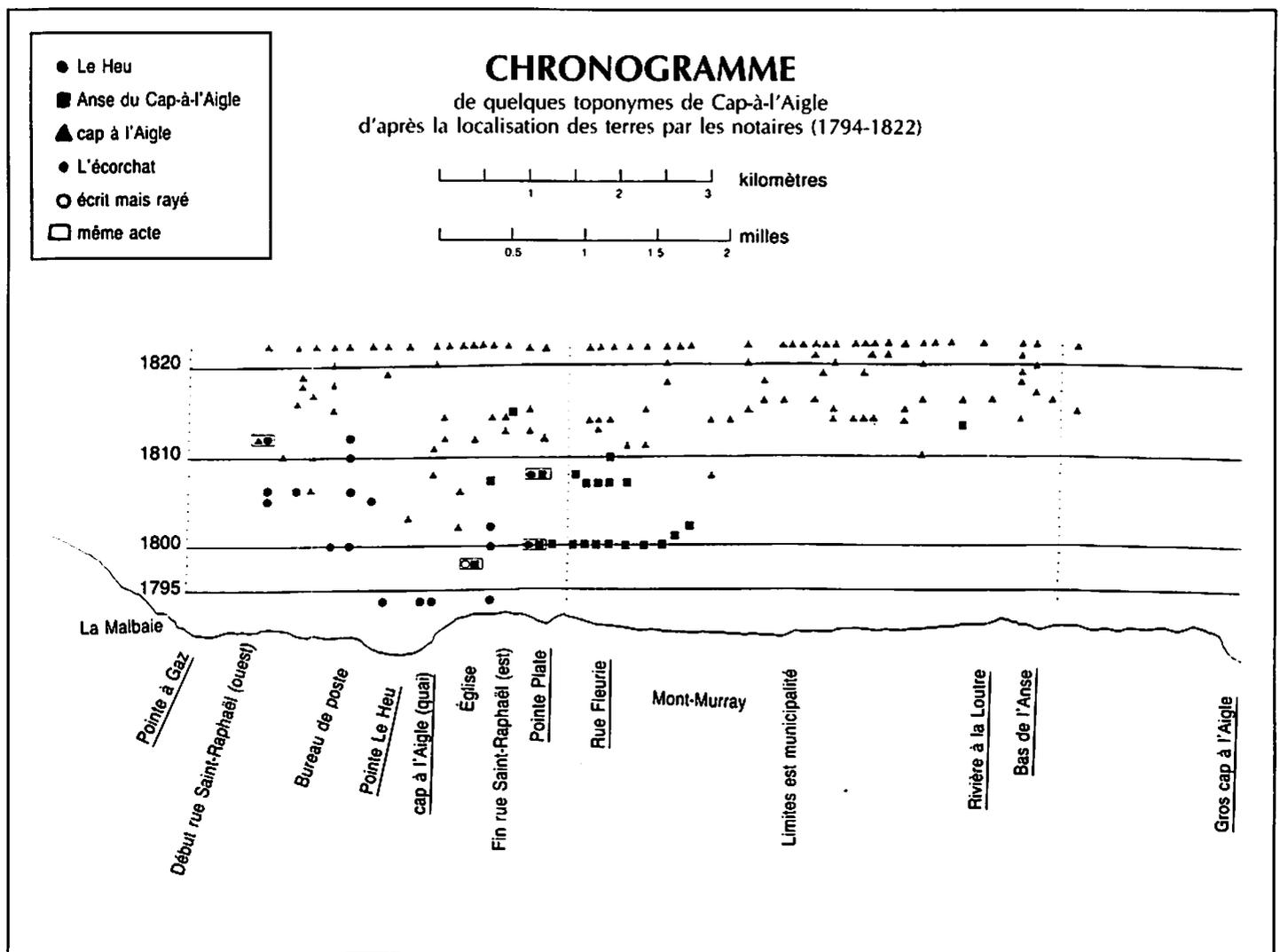
⁴⁴ Belisle et Léandre Bergeron mentionnent «écorchis» avec le même sens.

⁴⁵ Suzelle Blais, *op. cit.*, page 41.

⁴⁶ Suzelle Blais en arrive à la conclusion que ce terme n'est pas attesté comme nom commun en québécois de jadis et d'aujourd'hui. *Apport de la toponymie (...)*, p.47. Cela ne veut pas dire cependant que le toponyme «Le Heu» n'est plus utilisé dans la population; au contraire, il est resté bien vivant encore aujourd'hui.

⁴⁷ Notamment chez le notaire Jean Gagné.

⁴⁸ Une remarque de Jacques Rousseau, à propos de la toponymie de l'île aux Coudres, est particulièrement de mise ici: «Les cartes géographiques, même les plus détaillées, ne donnent aucune idée de la richesse des noms» *Op. cit.*



Toutefois, on trouve sur les cartes provinciales des Terres et Forêts, le toponyme «Anse à l'Aigle» (1893, 1915, 1927, 1932, 1943, 1957, 1964) qui est, selon toute vraisemblance, une abréviation du toponyme «Anse du Cap-à-l'Aigle»⁴⁹.

Pour qui connaît les lieux, il est clair que le Gros cap à l'Aigle est une énorme pointe rocheuse qui s'avance assez loin dans la mer, laissant en retrait, vers l'ouest, une longue bande de terre qui ne se referme vraiment qu'au cap aux Oies. Champlain évoque d'ailleurs ce découpage particulier de la côte, dès sa première relation de la remontée du Saint-Laurent en 1608⁵⁰ que nous avons citée plus haut:

«De là (le cap Dauphin), fûmes à un autre cap que nommâmes le cap à l'Aigle, distant du cap Dauphin 8 lieues: entre les deux, il y a une grande anse où au fond il y a une petite rivière qui assèche de basse mer.»

Le sens du mot anse mérite quelques remarques. Dans notre vocabulaire d'aujourd'hui, une anse, c'est une petite baie. La Commission de toponymie⁵¹ la définit plus précisément comme «une petite baie à contours arrondis». Il est indispensable cependant de recourir aux vieux dictionnaires de la langue française pour vérifier si le sens n'a pas évolué avec le temps et, en particulier, aux dictionnaires qui donnent les acceptions utilisées par les navigateurs, puisque les côtes du Saint-Laurent ont d'abord été nommées par eux, bien avant les gens de cadastre ou les notaires qui enregistrent les concessions de terres.

En faisant cet exercice, on se rend compte qu'il y a deux acceptions fort anciennes et un peu différentes du terme «anse». Furetière (1690) le mentionne très nettement: «En occident, écrit-il, on appelle anse un petit enfoncement de mer qui est entre deux caps ou pointes, plus petit que le golfe ou que la baie» (sens 1). Il ajoute cependant: «En termes de marine, anse est une baie ou une grande plage de mer qui entre dans les terres, dont les rivages sont échancrés ou courbés en arc» (sens 2). En définissant un peu plus loin la «baie», Furetière fait cette observation importante: «La baie est un petit golfe ou bras de mer qui s'ouvre entre deux terres où les vaisseaux sont en sûreté⁵² et qui est beaucoup plus large par le dedans que par l'entrée, à la différence des anses de mer qui sont

plus larges par l'entrée que par le dedans⁵³».

L'anse n'est donc pas uniquement une petite baie; sous le nom d'«anse de mer», elle se distingue, à cette époque, de la baie par le fait qu'elle est plus ouverte que profonde, alors que la baie est plus profonde que large à son entrée. C'est souvent le cas lorsqu'on examine les anses identifiées par Champlain qui peuvent avoir trois ou quatre lieues de circuit, comme l'anse aux Basques par exemple⁵⁴. Un cas analogue est la célèbre «Grande Anse» sur la rive sud qui va de la pointe de la rivière Ouelle jusqu'à la pointe sud-ouest de Saint-Roch-des-Aulnaies⁵⁵, couvrant ainsi trois lieues (9 milles) d'étendue.

L'anse du Cap à l'Aigle est donc une «anse de mer», pour employer le vocabulaire de Furetière, qui commence avec le cap à l'Aigle de l'époque pour s'allonger vers l'ouest pendant plusieurs milles. Il n'en subsiste aujourd'hui que le toponyme «bas de l'Anse» qui désigne un petit regroupement de maisons à l'ouest du Gros cap à l'Aigle. Ce «bas de l'Anse⁵⁶» provient vraisemblablement de la partie de l'anse du Cap à l'Aigle la plus basse par rapport au courant descendant du fleuve⁵⁷.

CONCLUSION

Revenons maintenant au cap à l'Aigle d'aujourd'hui. Jusqu'ici, nous avons seulement établi que ce toponyme, dans son évolution depuis 1800, a désigné un endroit, une concession, un rang et finalement un village, mais pas encore un cap. Il n'est pas facile de savoir exactement à quelle date on a ainsi désigné le cap sur le bord de la mer. Cela est sans doute venu assez tôt. À partir du moment où l'ancien cap à l'Aigle s'appelle «le Gros cap à l'Aigle» (1824), il faut bien qu'un autre cap plus petit prenne la succession. Il est frappant cependant que, sur la carte de Duberger de 1824, aucune mention ne soit faite de ce dernier cap. L'histoire était sans doute trop récente et l'on hésitait encore à le faire. Avec les années, on a fini sans doute par identifier une des pointes proches du quai actuel par ce nom. Et comme, heureusement, il y avait à cet endroit deux pointes suffisamment nettes, l'une, la plus à l'ouest, a gardé le nom de Pointe du Heu⁵⁸ et l'autre a pu devenir le cap à l'Aigle d'aujourd'hui. La carte cadastrale de 1877 mentionne le cap à l'Aigle à l'endroit où il est aujourd'hui. De plus, la construction du

quai en 1881, bien identifié par l'affiche «CAP À L'AIGLE», a dû contribuer à fixer le toponyme à l'endroit où il est présentement. La Commission de géographie du Canada l'avait reconnu dès 1910⁵⁹ et la Commission de géographie du Québec, devenue la Commission de toponymie, l'a ensuite rendu officiel.

On est ainsi en droit de conclure, contrairement à l'opinion de Pierre Georges Roy et à la croyance commune, que ce n'est pas le cap actuel sur le bord de la mer qui a donné son nom au village, mais le contraire: c'est le village qui a fini par donner son nom au cap sur le bord du rivage! Si l'on veut être plus nuancé, on peut aussi dire que le cap à l'Aigle ancien (le Gros cap à l'Aigle actuel) a donné son nom au village (en passant par le toponyme Anse du Cap à l'Aigle qui s'est abrégé) et que le village a ensuite donné son nom au cap actuel.

⁴⁹ Cette abréviation s'explique peut-être ainsi: à partir du moment où le cap à l'Aigle ancien devient le Gros cap à l'Aigle, le toponyme devrait logiquement devenir «l'anse du Gros cap à l'Aigle». C'était trop long à dire et à écrire et les cartographes ont abrégé le nom. Il est significatif, en tout cas, que sur toutes les cartes où l'on retrouve l'anse à l'Aigle, on lit aussi le Gros cap à l'Aigle.

⁵⁰ *Oeuvres de Champlain* (...), p. 293.

⁵¹ Commission de toponymie, *Vocabulaire de terminologie géographique*, Édition provisoire, reproduite dans le *Répertoire toponymique de 1987*.

⁵² Notons au passage qu'avec cette définition, on saisit mieux le sens de Malbaie chez Champlain: ce n'est pas seulement une mauvaise baie en général, mais une baie qui est mauvaise parce qu'on ne peut y mettre ses vaisseaux en sûreté. Cf. aussi Poirier, «Origine de La Malbaie», *Toponymie*, vol. 3, n° 5, mars 1986.

⁵³ Cité aussi dans Christian Morisseau, *Le langage géographique de Cartier et de Champlain*, p. 169. Richet (1680) et le dictionnaire de Trévoux (1771), à quelques mots près, donnent la même définition au mot «baie». Ils le présentent comme «un terme de mer».

⁵⁴ *Oeuvres de Champlain*, Éditions du Jour, Tome III, p. 1096.

⁵⁵ Léon Roy, *Les terres de la Grande-Anse, des Aulnaies et du Port-Joly*, Lévis, 1951, p. 17. Cette anse s'appelle maintenant sur les cartes «baie de Sainte-Anne».

⁵⁶ Ce toponyme est mentionné sur un acte de l'arpenteur J.C. Desmeules (27 oct. 1859). ANQ, papiers Fraser. La Commission de toponymie l'a rendu officiel (*Répertoire géographique du Québec*, 1969). Il désigne, selon elle, une localité dont on donne ainsi les points de repère: 47° 42' et 70° 02'. Il se retrouve sur la plupart des cartes, depuis 1892 environ.

⁵⁷ On retrouve cependant sur les cartes d'autres noms d'anse dans cette région de la côte: l'anse de la Grosse Roche (1824), devenue aussi plus tard l'anse des Groses Roches (1887, etc.) qui se retrouve sur les cartes d'aujourd'hui, l'anse du Remous (1972), plus proche du Gros cap à l'Aigle, et qui est située, habituellement, à un peu moins d'un demi-mille à l'est de l'embouchure de la rivière à la Loure.

⁵⁸ Le toponyme actuel «Pointe Le Heu» montre assez bien que l'on ne savait plus très bien le sens du mot heu. Si l'on voulait être plus exact, à notre avis, c'est «Pointe du heu» qu'il faudrait écrire. Le toponyme actuel a cependant le mérite de retenir en entier le nom ancien «Le Heu», comme une sorte de nom propre, mais le sens réel du mot est alors perdu. C'est comme si on disait «pointe La Falaise» au lieu de «pointe de la Falaise»!

⁵⁹ *Ninth Report of the Geographic Board of Canada*, 1910, Tome II, *Place-names in Quebec*, James White, p. 158.

Le fleuve et moi

par DIANE PERRON-BOULIANNE

Ça y est, le printemps s'est installé, sûr de lui pour une fois. Moi, je marche sur la grève avec mon cocker blond. Le fleuve, ou plutôt la mer comme on se plaît à l'appeler ici, a levé le coin de sa robe bleue pour montrer sa peau ridée. Les goélands me crient un salut au passage, c'est à croire qu'ils me connaissent; mais après tout ils passent tout leur temps dans la baie. Un petit vent de «nordet» m'apporte une odeur de «grand large» qui chatouille ma mémoire...

Je me revois petite fille à la queue de cheval quand le temps ne savait pas quoi faire de ses heures, guettant à la fenêtre l'arrivée de mon grand-père. Il venait me chercher en chaloupe. Je me souviens

même de la couleur de celle-ci: verte et grise. Mon grand-père lui «sacrait» une peinture tous les printemps comme il disait. Quelle fête c'était pour moi quand je l'apercevais au bout de la petite île de roche ! Mon univers, ma perspective de voyage, mon aventure étaient cette petite île. Oh ! sans importance puisque le fleuve en a plein, mais moi c'était celle de mon enfance.

Je dévalais alors le côteau à grande vitesse, suivie de Denis, mon voisin et ami. Lui et moi étions inséparables. Une fois bien installés dans la chaloupe et après que le moteur nous eut arrachés à la terre ferme, je humais cette odeur de salin, je regardais l'eau sur laquelle on glissait littéralement. Je l'aimais, je l'ai toujours aimé ce fleuve ! Il a ce quelque chose de mystérieux, son humeur change si souvent et même si l'on croit l'avoir apprivoisé, il reste toujours un animal sauvage.

J'oubliais de vous dire que mon grand-père tendait une pêche à saumon près du quai. Une cabane sur les roches abritait un «bed», une petite tablette servant de table, une chaise et tant de patois et tant de cigarettes grillées en attendant de voir un saumon se débattre pour sa liberté. J'aimais tant m'amuser là en sautillant de cran en cran !

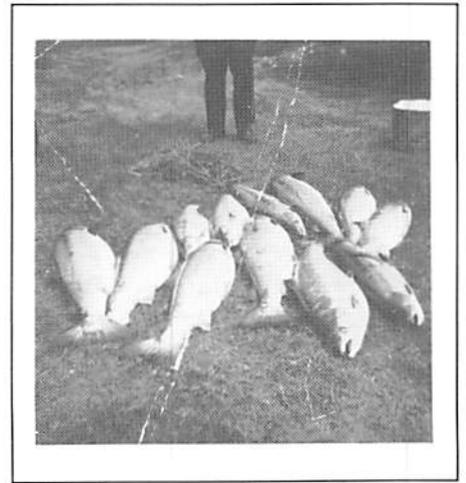
Mon père, lui, avait une pêche à fascine qu'il tendait le printemps quand les glaces étaient parties. Plusieurs de nos voisins venaient l'aider à planter dans la

vase des piquets et tresser les aulnes avec la promesse de trois ou quatre terrinées de capelans. J'entends encore le bruit des masses frappant la tête des piquets, même les plus récalcitrants n'avaient d'autre choix que d'obéir.

Ma mère faisait alors double recette de galettes que j'allais porter, dans un petit seau, aux hommes affamés. Comme le petit chaperon rouge, je devais sûrement m'amuser en route.

C'est moi qui devais m'occuper de la pêche toute la saison d'été. Tous les jours j'attendais avec impatience que la marée baisse pour m'y rendre.

Une fois entre autres, dans le temps du saumon comme on disait, ma patience ayant des limites, je partis avec Denis bien avant que la marée ne soit basse. Rendus à la queue de la pêche, on commence donc à avancer dans l'eau qui remplit vite nos bottes en caoutchouc, ralentissant nos pas. Comme elle est froide cette eau du Saint-Laurent ! Même en été. Elle me fait penser un peu à ces êtres humains à qui l'on fait une belle façon accompagnée d'un sourire et qui restent malgré tout distants.



Puis la pêche nous prend sous son aile et plus on avance et plus le fleuve avale ce qu'on lui donne en pâture. L'eau à mi-jambe, on arrive enfin dans le port. Un saumon tourne et tourne sans arrêt dans sa prison de broche, cherchant en vain une sortie.

Je prends un bâton déposé là et lui assène un coup sur le nez. C'est la seule façon de ne pas briser l'animal, c'est mon père qui me l'a dit. Un coup de queue frappe l'eau en dessinant des bouillons blancs et nous voilà tout trempés. Je répète mon geste et le saumon répète le sien. Il est sur son flanc à moitié vaincu, j'achève ma besogne: je n'ai plus le choix maintenant.

Un demi-mille environ sépare la pêche de la maison. Denis et moi transportons le saumon chacun notre tour comme un bébé, presque avec tendresse. Dieu qu'il est gros ! Un voisin, nous voyant passer, veut nous ménager en offrant son aide que nous déclinons avec orgueil.

Mouillés, fatigués mais fiers, on arrive à destination où ma mère nous reçoit, balance en main. Trente livres qu'il pesait !

La pêche à fascine était visitée aussi par les capelans, harengs, éperlans, plies, poules d'eau, sardines et truites de mer. J'en ai mangé, j'en ai préféré et... j'en ai détesté.

Mon père me contait souvent que lorsque j'ai pris ma première truite à la canne à pêche, comme je n'avais pas assez de mes deux mains, je me servis de mes dents pour ramener la ligne. Il en a ri des années et moi aussi. C'était un plaisir pour lui de conter cela à nos invités.

C'est mon cocker blond qui me tire de ma nostalgie en jappant après un goéland qui l'agace. Je continue ma promenade en songeant que si je ne voyais pas le dos blanc des marsouins, je croirais presque que le fleuve est vide, un gros paquet d'eau vide. On ne pêche plus dans la baie, dommage !

Le temps s'est évadé et je n'ai pas pensé l'arrêter. D'ailleurs l'aurais-je pu ?

Connaissez-vous la vieille école ?

par ÉVELYN FOURNIER-LABBÉ

N.D.L.R.: La revue *Charlevoix* vous présente ce texte qui fait revivre la vieille École jaune telle qu'elle existait au cours des années 20 et 30.

De passage à Clermont à la mi-été, il m'est arrivé de ressasser quelques souvenirs, avec trois ou quatre résidents de l'endroit. Tout en parlant, j'ai mentionné «la vieille école». «Où est-elle cette vieille école ? Existe-t-elle encore ?», me demanda un de mes jeunes interlocuteurs. Cette question m'a donné l'idée d'en parler un peu ici, de vous faire part de quelques souvenirs encore présents à ma mémoire.

L'édifice, situé sur le lieu actuel de l'hôtel de ville, était justement cette «vieille école». Elle était située dans la pointe qui séparait les routes: à droite, celle qu'on appelait la Route d'en bas et à gauche, la Route d'en haut, parce que cette dernière commençait par une côte.

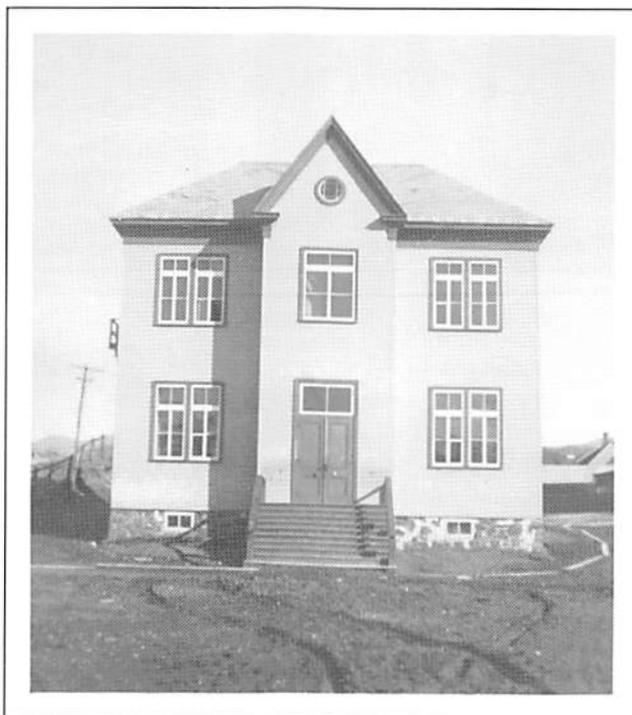
Au début, on l'appelait «la grosse

école jaune», car elle était la seule, sauf celles de La Malbaie, à posséder quatre grandes classes. De couleur jaunâtre, elle s'ornait de fenêtres aux bordures vertes. On accédait à la porte principale à deux battants par un large escalier. À gauche, près de la côte, dans la partie arrière, se trouvait une autre entrée. On montait alors à l'étage par un escalier d'une quinzaine de marches hautes et vermoulues, qui tournaient carrément en arrivant dans un petit passage servant de vestiaire. Au bas de cet escalier se trouvait un hangar où s'entassait le bois de chauffage et tout au fond, les toilettes ou «bécoses» selon l'expression du temps. Quant à la cour de récréation, elle était grande, pierreuse et nue. Elle servait à la marche, aux jeux de balle, de billes, de marelle et autres; aucun aménagement ne s'y trouvait, aucun arbre, aucun banc.



L'intérieur comprenait deux classes en bas et deux en haut. Les murs étaient en planchettes de bois, peintes à l'émail gris (très gai !); ils se tapissaient de deux ou trois cartes géographiques, selon le degré des classes. Dans chacune de ces dernières, on remarquait une croix noire au-dessus du bureau de l'institutrice et sur une petite tablette, une statue de la Vierge ornée d'une couronne de fleurs en papier crêpé. Sur une étagère en coin, près de la porte, il y avait une chaudière d'eau avec une tasse en granit accrochée à l'anse. Un tableau noir, deux ou trois rangées de pupitres avec bancs à deux places et un poêle en fonte complétaient l'ameublement. Aujourd'hui on qualifierait sûrement ce décor de monastique. Les quatre classes étaient identiques. Elle étaient toutes très éclairées par de grandes et hautes fenêtres qui s'étendaient sur un mur latéral et aussi en arrière. À l'entrée commune des classes, se retrouvait un minuscule passage où s'entassaient les vêtements pendus à des crochets.

Les institutrices, plutôt jeunes, changeaient presque chaque année. Elle étaient sélectionnées par les commissaires d'école et la seule chose qu'on exigeait d'elles était un diplôme d'enseignement élémentaire. La compétence, on n'en parlait pas souvent, c'est pourquoi on les changeait au besoin. L'important, au primaire, c'était d'apprendre à lire, écrire et compter: le reste était laissé à la discrétion et au dévouement de chacune. Ce critère s'est amélioré avec les années, évidemment. Les cours,



qu'on appelait alors des divisions, s'échelonnaient de la 1^{re} à la 6^e année, se répartissant dans les quatre classes de l'école.

À l'époque de mon adolescence, il ne restait que deux classes à l'étage et une plus grande au rez-de-chaussée. Le cours de cette dernière, dont Mlle Laure Gaudreault était titulaire, incluait la 7^e année qui comportait un certificat requis pour entreprendre un nouveau cycle d'études, lequel auparavant ne pouvait s'obtenir qu'à Baie-Saint-Paul. C'est dans cette classe que j'étudiai pendant un an,

après ma sortie du pensionnat des Soeurs de la Charité à La Malbaie. Après l'obtention de mon brevet d'enseignement, on me proposa l'emploi de titulaire d'une classe de 1^{re} et 2^e années. Ce furent mes débuts de salariée dans la vie... 32,50 \$ par mois ! Quelle fortune ! Tout nouveau, tout beau ! Même si je faisais de mon mieux, l'enseignement ne m'emballait pas outre mesure, c'est pourquoi je quittai la place assez rapidement, pour continuer d'autres études.

Cette école devint, par la suite, une chapelle pour la messe dominicale dont M. Félix-Antoine Savard, alors vicaire à La Malbaie, fut le responsable. Peu de temps après, on construisit l'église de la paroisse où on le nomma curé. Quelques années plus tard, complètement rénovée, cette «vieille école» fut transformée en hôtel de ville.

Que ce soit comme élève ou comme professeur, je garde un bon souvenir de cette expérience dans ma vie. Avec le temps, tout se transforme, mais au fond, tout demeure.

Dans mon souvenir, la VIEILLE ÉCOLE est toujours là !





CHRONIQUE DU L i v r e

Entre deux hivers, entre deux mondes

par CLAUDE FRAPPIER

Entre deux coulées raconte l'histoire d'une famille qui s'installe pour quelques mois dans un rang perdu de Charlevoix, quelque part aux Éboulements vraisemblablement. Ce sont des étrangers, des exilés presque. Lui, Antoine, est d'origine polonaise et a connu les affres de la Deuxième Guerre mondiale. Elle, Anne, est d'origine québécoise, mais a vécu de nombreuses années en Europe. Leurs trois enfants, quant à eux, sont pourrait-on dire de culture internationale, mais s'adaptent rapidement à leur nouveau cadre de vie.

Au fil des saisons, entre la beauté radieuse des paysages et l'âpreté du climat et des gens du cru, ils tentent petit à petit de se faire une place pour se sentir enfin chez eux quelque part.

L'histoire se déroule donc toujours sur deux niveaux, comme si deux mondes se côtoyaient sans se pénétrer vraiment, du moins jusque vers la fin du récit. Madame Jessop-Dembowski nous livre de belles pages sur les sentiments qui habitent ces gens qui n'ont pu au cours de leur vie planter quelque part des racines profondes. Nous suivons au jour le jour cette famille confrontée à la fois aux catastrophes naturelles (crues printanières, tempêtes de l'hiver naissant) et à la méfiance quand même empreinte d'une certaine tolérance de ceux qui vivent sur cette rude terre depuis des générations. Les épisodes où les membres de cette famille de nouveaux arrivants et les habitants du lieu cherchent à s'approcher et à s'apprivoiser sont souvent d'une grande justesse. Celles et ceux qui ont connu cette situation s'y reconnaîtront.

Cet ouvrage dont l'action se situe dans les années soixante fait revivre sous nos yeux une culture dont certains aspects sont pratiquement disparus depuis: magasin général, marchands ambulants, petites fermes familiales, érection de croix de chemin, club de raquetteurs, sans parler des fameuses «brosses» de deux semaines, des «p'tits blancs» qu'on sert à tout propos et même de certaines particularités de langage qui semblent s'estomper avec le temps. Les anecdotes savoureuses et cocasses abondent, ce qui donne au roman une valeur ethnologique que la Société d'histoire de Charlevoix a reconnue en parrainant l'ouvrage en quelque sorte. Toutefois la recherche du pittoresque et de l'effet comique conduit parfois à caricaturer les personnages, ce qui peut finir par agacer quelque peu.

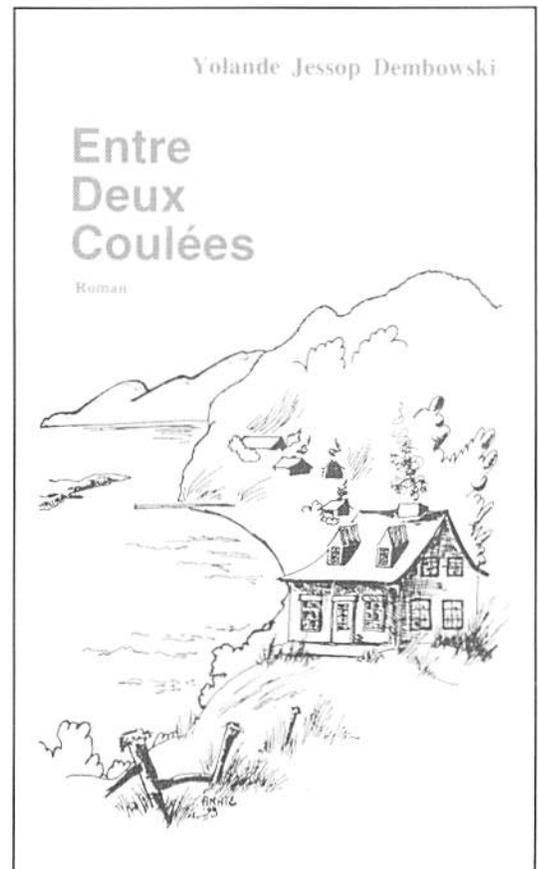
Une histoire de meurtre donne à l'auteure l'occasion de nous livrer des scènes savoureuses et surtout cela lui permet d'introduire un personnage auquel la famille comme le lecteur s'attache peu à peu: Gauvin, l'agent de la Sûreté du Québec qui mène l'enquête. Entre Anne et lui une amitié naît; sans doute se sont-ils reconnus, tous deux étrangers dans leur propre pays.

Toutefois ce crime peu vraisemblable et sa résolution encore plus improbable viennent briser quelque peu l'atmosphère et détournent l'attention du lecteur qui ne peut faire autrement que se lancer à la recherche du coupable, ce qui le distrait de suivre la trame principale qui tourne essentiellement autour du thème de l'appartenance.

Ces quelques réserves ne doivent pas nous empêcher cependant d'apprécier dans le roman

de madame Jessop-Dembowski les belles pages où s'expriment avec sensibilité son amour pour ce pays nouveau dont l'accueil est finalement cordial et, parallèlement, sa fascination pour la grande beauté de ses paysages. *Entre deux coulées* est une oeuvre certes quelque peu inégale, mais bien construite et dont le style est fort bien maîtrisé. Pour les gens de Charlevoix, elle présente en outre l'intérêt de montrer comment l'on vivait ici à une époque pas très lointaine et de rappeler l'importance, comme le soulignait Serge Gauthier dans la préface, de préserver le patrimoine régional.

Yolande Jessop-Dembowski.
Entre deux coulées.
Baie-Saint-Paul, Société d'histoire
de Charlevoix, 1993.
245 pages.



Que reste-t-il de Cap-aux-Oies ?

par SERGE GAUTHIER

Cap-aux-Oies ! La seule évocation de ce nom fait rêver... Que tant de paysages magnifiques soient réunis en un seul lieu relève presque du miracle ! Ce tableau idyllique s'assombrit pourtant si l'on cherche à dépasser le regard strictement géographique et que l'on tente aussi de retracer le caractère social propre à ce hameau autrefois si isolé.

Aujourd'hui, Cap-aux-Oies se constitue essentiellement de résidences secondaires qui appartiennent à des villégiateurs. L'agriculture ne s'y pratique plus ou presque et les quelques familles vraiment originaires du lieu et qui y habitent à l'année sont très peu nombreuses. Par moments, en apercevant les nombreux chalets de ce secteur, l'on se croirait en un lieu distinct du milieu charlevoisien, presque totalement envahi par l'univers urbain.

Que reste-t-il, en effet, aujourd'hui, des caractéristiques originales de Cap-aux-Oies sur le plan historique ? Quelques maisons soigneusement rénovées, une ou deux fermes toujours en état de fonctionnement, le rail d'un chemin de fer oublié, désormais amputé de sa si pittoresque gare...

Car la précieuse gare du Cap-aux-Oies a été jetée par terre sous les ordres d'un quelconque fonctionnaire fédéral. Cette gare si rentable sur le plan touristique à l'époque du «Temps d'une paix» n'a pas résisté bien longtemps à la fin du téléroman de Radio-Canada ! Et personne du côté de nos valeureux entrepreneurs touristiques n'est intervenu pour empêcher cette erreur... Ce qui rapportait des dividendes un temps n'intéresse plus les affairistes le lendemain et il est certain qu'il ne se trouve pas beaucoup d'auberges proches de Cap-aux-Oies...

L'on en vient parfois à penser que la région de Charlevoix n'existe plus désormais que pour le seul profit des développeurs touristiques. Que les richesses locales — surtout celles qui relèvent du

patrimoine — n'ont de prix que dans la perspective de l'offre et de la demande de ce triste marché qu'est devenu le tourisme charlevoisien. Et Cap-aux-Oies s'impose à notre regard comme un milieu vidé de son histoire et cet exemple s'avère presque un avertissement face à ce qui attend notre région menacée de perdre le sens de son origine.

C'est alors que le livre de Jean O'Neil intitulé *Cap-aux-Oies* vient nous restituer quelques images d'une façon de vivre aujourd'hui disparue. Le séjour d'O'Neil à Cap-aux-Oies ne date pourtant que de la fin des années 60 et il semble bien lointain. Celui-ci se présente d'ailleurs comme une sorte de précurseur involontaire de ce flot de villégiateurs qui allaient transformer si fortement Cap-aux-Oies. Sans doute s'inscrivait-il dans un courant incontournable dont il était plus ou moins conscient à cette époque.

Les petits récits de *Cap-aux-Oies* charment. Le propos est simple, comme l'était la vie en ce lieu. O'Neil respecte cette réalité et il la décrit avec amour. Il sait aussi la fragilité des êtres et des choses qui l'entourent et renonce toujours aux artifices qui rendraient la description trompeuse.

Ce livre suscite un émerveillement certain. Il nourrit aussi notre inquiétude. En effet, O'Neil choisit à la fin de son ouvrage de quitter Cap-aux-Oies et il note la présence déjà importante du monde urbain dans ce lieu. Son anticonformisme le fait alors choisir d'aller habiter un centre-ville désormais abandonné par la classe moyenne urbaine...

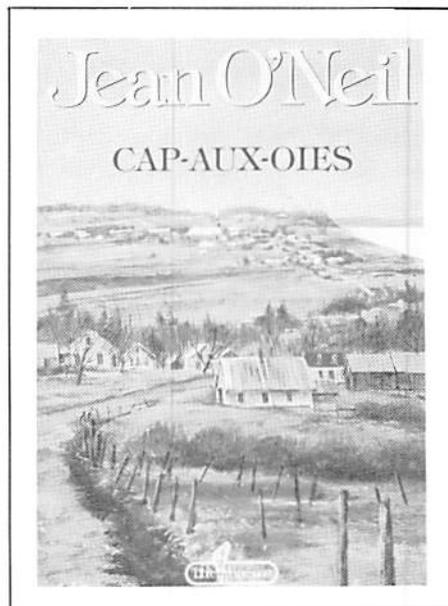
Ce fait illustre avec réalisme les conséquences néfastes d'un étalement urbain sauvage qui favorise la disparition des caractéristiques originales du monde rural. D'abord c'est l'émergence du phénomène des banlieues, puis l'on s'étend vers les localités pittoresques des régions périphériques, comme ce fut le cas pour Cap-aux-Oies. Ainsi, l'on se retrouve avec des centres-villes désertés après les heures de bureau, mais dont ceux qui y travaillent vivent en banlieue et possèdent des chalets à la campagne. Dans le sens inverse, la population rurale doit quitter vers la ville, faute de développement économique dans son milieu et va souvent grossir le rang des pauvres nom-

breux qui peuplent désormais les centres-villes. Il s'agit sans doute de l'éternel débat de construire la ville à la campagne, mais ici on laisse se défaire le tissu social des villes, en grugeant progressivement celui des campagnes et l'on crée ainsi de multiples lieux sans âme et sans racines.

Cette situation menace sans cesse la région de Charlevoix. Le phénomène vécu à Cap-aux-Oies ne préfigure-t-il pas ce qui attend tout Charlevoix ? L'on ne peut que s'en inquiéter lorsque l'on souhaite maintenir la culture régionale de ce milieu et ce, même si la majorité paraît s'en laver les mains en se contentant de faire fructifier une aléatoire industrie touristique qui n'empêche pas l'essentiel de la jeunesse de Charlevoix de s'expatrier, faute de pouvoir vivre décemment dans son milieu.

En un tel contexte, la lecture du livre de Jean O'Neil est précieuse. Elle ramène notre regard au niveau du quotidien et suscite de judicieuses interrogations. Ce livre fait comprendre qu'il existe en Charlevoix une manière de vivre originale qui mérite d'être préservée puisqu'elle exprime — et ce, même avant la beauté des paysages — le caractère unique de cette région.

O'Neil, Jean.
Cap-aux-Oies,
Montréal, Libre Expression, 1991
(réédition intégrale du texte de 1980).



Deux dames très dignes à Cap-à-l'Aigle

Ce premier roman de madame Solange Chaput-Rolland, intitulé *Nous deux*, prend pour cadre le village de Cap-à-l'Aigle dans Charlevoix. C'est bien là une preuve remarquable de la réputation nationale de ce si pittoresque village charlevoisien.

La trame de ce roman s'articule autour de l'amitié de deux dames, l'une écrivaine l'autre peintre, résidant à Cap-à-l'Aigle. C'est une histoire habitée par la présence incomparable de la mer — ou du fleuve si l'on veut — qui devient un personnage dans ce roman construit dans un élan du cœur.

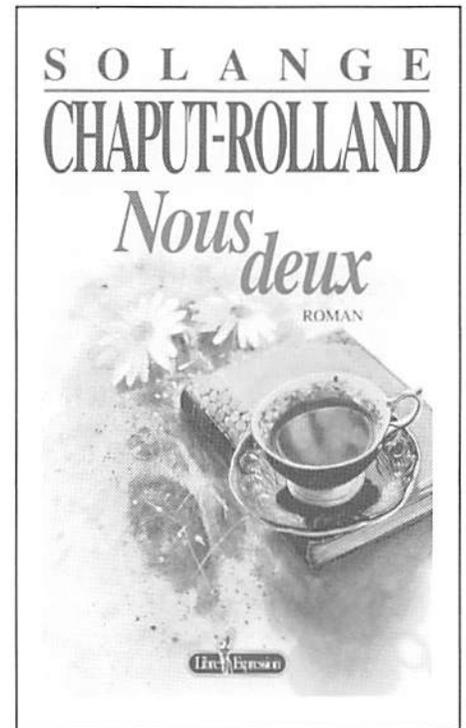
Madame Chaput-Rolland est respectueuse du milieu charlevoisien. Elle livre une image familière de cette région, ce qui prouve bien son attachement et son amour de Charlevoix.

Ce roman semble être le fruit d'une réflexion personnelle de madame

Chaput-Rolland. Son message d'espérance affirme que le fait d'avancer en âge peut être une occasion unique d'approfondir le sens de sa vie. C'est bien là une idée à méditer...

Il est facile de s'attacher aux personnages de ces deux dames très dignes. Le poids des ans n'a pas altéré leur désir de vivre, leur soif de bonheur. Leur quête fascine. Sans doute est-elle un interpellation ? Chaque lecteur saura en juger.

Un roman à lire. À savourer. Pour tous les publics: madame Chaput-Rolland y lance même un très vibrant appel à la jeunesse. Une lecture apaisante. Dans un monde où chacun cherche sa vérité. Une nouvelle romancière, mais une femme d'expérience: qu'il est heureux que madame Chaput-Rolland prenne le temps de nous livrer ses recettes de bonheur et de foi en la vie !



Chaput-Rolland, Solange.
Nous deux,
Montréal, Libre Expression, 1993.
217 pages.

S.G.

Portrait d'un ancêtre

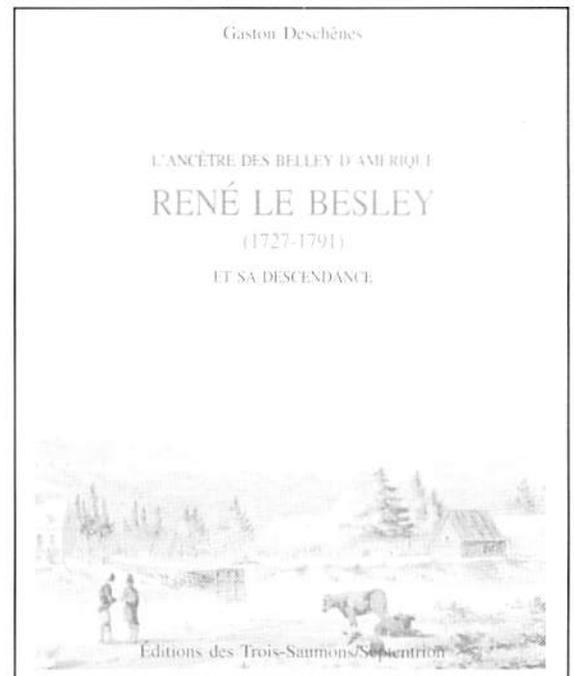
Il est certainement intéressant de découvrir la vie des pionniers de notre région. Voici donc un ouvrage consacré à l'un d'entre eux, René Le Besley, installé à Baie-Saint-Paul vers 1760.

Il s'agit d'une description sommaire qui rassemble les quelques documents relatifs à l'ancêtre de tous les Belley d'Amérique. Il convient de reconnaître que cette tâche n'était pas simple et l'auteur s'en acquitte avec un sérieux indiscutable.

Les généalogistes sauront apprécier cet ouvrage préparé à leur intention. Ils pourront puiser dans un répertoire alphabétique de la famille auquel s'ajoute un index. Cet instrument permet de retracer sans difficulté les origines de la famille Belley.

Sans nul doute, l'auteur atteint son objectif. Il propose, à partir de la fiche biographique de René Le Besley, à ses descendants d'aujourd'hui de retracer leur lignée familiale. Nous aurions mauvaise grâce de trouver à redire contre ce projet si naturel qui, au demeurant, se présente sous la forme d'un livre intéressant, fermement appuyé sur une documentation historique sans faille.

Deschênes, Gaston.
L'ancêtre des Belley d'Amérique René Le Besley (1727-1791) et sa descendance.
Sillery, Éditions des Trois-Saumons et Septentrion, 1993.
176 pages.



S.G.

Relire Menaud

Voici une remarquable réédition du célèbre roman *Menaud maître-draveur* de Mgr Félix-Antoine Savard. Au moment où elles relancent la collection «Nénuphar», les Éditions Fides offrent ainsi aux amateurs de beaux livres cet objet de collection unique conçu par Henri Rivard.

L'impression de l'ouvrage est sans bavure. Les tableaux du regretté peintre Jean-Paul Ladouceur s'avèrent une évocation neuve de l'univers de ce roman symbolique si essentiel à notre littérature nationale. Il faut les regarder avec recueillement comme une occasion de ressaisir l'élan de vie qui habite la trame de ce récit.

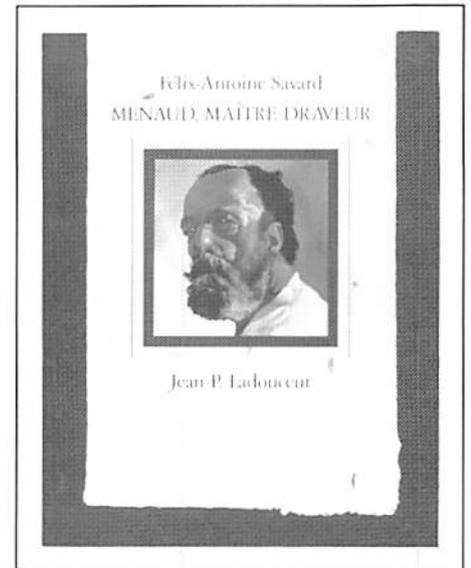
Au fait, pourquoi relire *Menaud maître-draveur* de nos jours ? Pour la fierté d'abord, puisque ce roman en appelle à notre origine de Français d'Amérique. Ensuite, pour le cri qui s'en dégage, celui qui exprime la nécessité d'une reprise en main de notre héritage national.

Il faut relire *Menaud* aussi pour la place importante qu'il laisse à la vie

quotidienne des gens ordinaires de Charlevoix. En souvenir de ce passé régional à la fois si proche et si éloigné qu'il fait comprendre le terrain perdu et tout le travail qui reste en vue d'assurer une certaine survivance à nos traditions, à ce qui compose encore l'histoire locale de cette région.

Relire *Menaud*, surtout pour ne pas oublier... Parce que la mémoire reste la base même des assises d'un peuple. Parce que «Je me souviens» n'est pas une devise dénuée de sens, mais plutôt un engagement. Parce qu'il n'y a pas de pays sans prophète comme Menaud ou Mgr Savard et qu'il faudrait bien un jour tendre l'oreille à leur avertissement.

Il nous tarde de relire *Menaud*. Il faut proposer la lecture de ce roman dans nos écoles. Qu'il soit expliqué à la génération présente encore dépossédée de son histoire, de sa fierté nationale. Pourquoi ne pas utiliser cette belle réédition de Fides à cette fin ? Voilà un projet pressant à réaliser, avant que les flots n'engloutissent définitivement ce que Menaud voulait tant préserver.



Savard, Félix-Antoine (Mgr).
Menaud maître-draveur.
Montréal, Fides réédition 1992
(Collection Nénuphar).
189 pages.
Illustré de quinze tableaux du
peintre Jean-Paul Ladouceur.

S.G.

Poèmes du quotidien

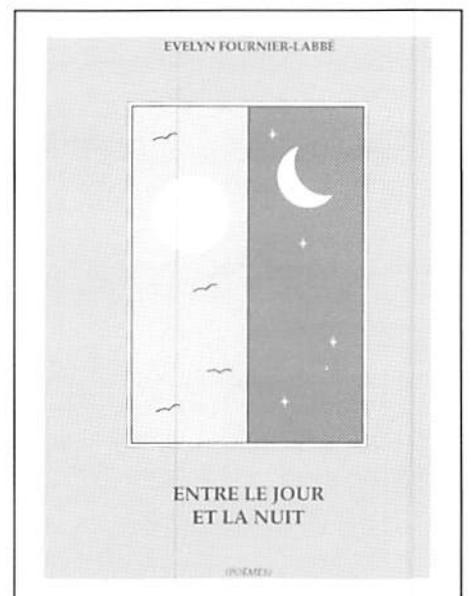
Voici de beaux poèmes offerts par une écrivaine originaire de Charlevoix: madame Evelyn Fournier-Labbé. Ces textes simples et touchants expriment les idées, les rêves, la fantaisie de son auteure.

Ces poèmes sont charmants. Remplis de fraîcheur. Ils sont quelquefois mélancoliques, mais jamais d'une tristesse noire. Car madame Labbé-Fournier est une croyante sincère; son élan poétique s'enracine dans l'espérance.

Poèmes du quotidien, poésie de l'âme qui s'offre à l'autre. En quête du lecteur attentif, soucieux du beau, capable d'approfondissement, étonné devant la spontanéité de cette écriture poétique.

Puisse ce recueil trouver de tels lecteurs qui sauront remercier madame Fournier-Labbé pour son effort gratuit et pour son amour des Lettres et de l'Art.

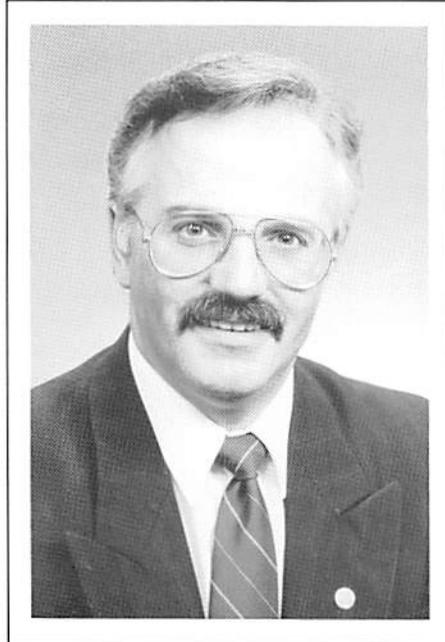
Evelyn Fournier-Labbé.
Entre le jour et la nuit (poèmes).
Beauport, s.é., 1991.
180 pages.



S.G.



ASSEMBLÉE NATIONALE



La mise en valeur du patrimoine charlevoisien
est une préoccupation essentielle,
aussi j'appuie avec empressement l'oeuvre
de la Société d'histoire et sa revue
Charlevoix.

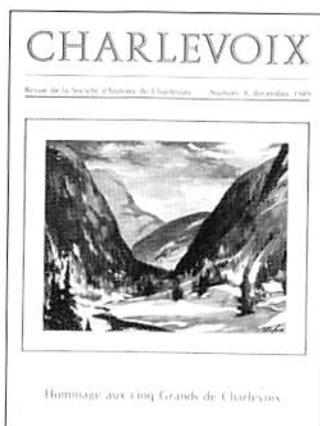
Lévesque Brédet

Député de Charlevoix

S'abonner à la revue *Charlevoix* c'est découvrir l'histoire de Charlevoix.



N° 8
Avec vous depuis 100 ans
Les Petites Franciscaines de Marie



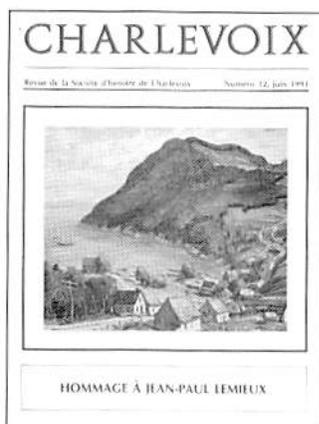
N° 9
Hommage aux cinq
Grands de Charlevoix



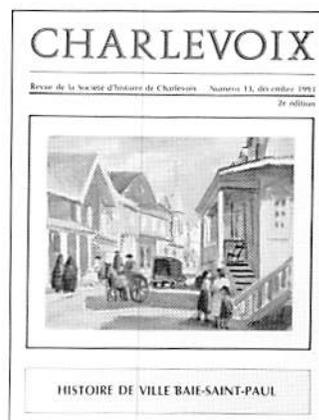
N° 10
L'agriculture dans Charlevoix



N° 11
Images de l'histoire de Charlevoix



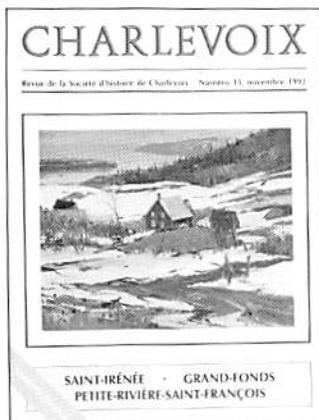
N° 12
Hommage à Jean-Paul Lemieux



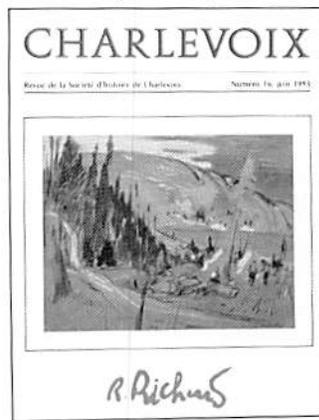
N° 13
Histoire de Ville Baie-Saint-Paul
(2^e édition)



N° 14 (NOVEMBRE)
Clarence A. Gagnon
(2^e édition)



N° 15
Saint-Irénée • Grand-Fonds •
Petite-Rivière-Saint-François



N° 16
René Richard

N° 1 Articles variés
N° 2 Gabrielle Roy en Charlevoix (ÉPUISÉ)
N° 3 Articles variés
N° 4 50^e anniversaire de Menaud (ÉPUISÉ)

N° 5 La Société des 21 (ÉPUISÉ)
N° 6 La dévotion mariale (ÉPUISÉ)
N° 7 Le patrimoine naturel de Charlevoix
N° 15 (Tiré à part) Petite-Rivière-Saint-François



Baie-Saint-Paul, ville d'art et d'histoire,
s'associe avec joie à la parution de la revue **Charlevoix**.

Jacinthe B. Simard

Jacinthe B. Simard, maire

LES CONSEILLERS

Fernande Desgagné
DISTRICT 1

Rémi Dufour
DISTRICT 2

Marc-André Gagnon
DISTRICT 3

Louissette Turcotte
DISTRICT 4

Marcelle Simard
DISTRICT 5

Jean-Guy Tremblay
DISTRICT 6
